

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

AVRIL 1968 - N° 272 - PRIX : 2 FRANCS

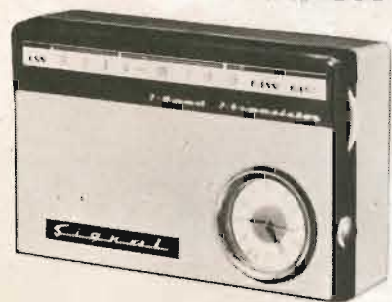
MARTIN LUTHER KING



ASSASSINÉ



REVEILLEZ-VOUS EN MUSIQUE avec le nouveau TRANSISTOR-REVEIL



PRESTIGE
DE LA TECHNIQUE
SOVIETIQUE

SIGNAL

Petit récepteur pocket à 7 transistors + 2 diodes PO, GO, muni d'une pendulette marquant l'heure avec trotteuse centrale.

Ce transistor peut se mettre en marche automatiquement et réveiller en musique à l'heure voulue.

L'antenne est incorporée

Prise d'écouteur et prise

d'antenne extérieure

HP 7,5 cm,

puissance 160 milliwatts.

Alimentation

par pile de 9 volts à pression.

Coffret plastique deux tons

housse en cuir.

Largeur 12 cm ;

hauteur 7,5 cm ; prof. 3,5 cm.



PRIX : 175 F
Franco

Envoi recommandé contre chèque, mandat ou contre remboursement

BON DE COMMANDE

NOM

Prénom

Adresse

**SO.DI.MAC.
FRANCE**
29, rue
des Petites Ecuries
PARIS 10^e
Tél. 523-02-90



 **payscope**
VOYAGES pour ETUDIANTS et JEUNES

ISRAEL et TURQUIE, chantiers de travail, circuit et séjour	725 F
GRECE, 15 jours	665 F
TUNISIE, 15-21 jours	690 F
PORTUGAL, 15-21 jours	710 F
IRLANDE, 20 jours	890 F
YUGOSLAVIE, 24 jours	930 F
SARDAIGNE, 15 jours	670 F
COTE D'IVOIRE, 35 jours	1.885 F
et nos grands voyages :	
KENYA, 21 jours	1.885 F
U.R.S.S., 18 jours	1.475 F
INDE, 24 jours	2.890 F
JAPON, 25 jours	3.800 F
MEXIQUE, 35 jours	3.150 F
CUBA, 23 jours	1.545 F

corr. IIC. 529 A

Vols universitaires vers les Amériques, Europe, Moyen et Extrême-Orient — Crédit possible

Renseignements et Inscriptions
9, rue du Helder, Paris-9^e - Tél. 523-25-34



GAGNEZ UN VOYAGE A CUBA



Isabelle Arnstan

Grâce au concours d'abonnements de « Droit et Liberté »

- ARTICLE I Un grand concours d'abonnements à **Droit et Liberté** est ouvert le 1^{er} avril 1968 ; il se terminera le 1^{er} mars 1969.
- ARTICLE II Ce concours est ouvert aux Comités locaux du M.R.A.P. et à quiconque, abonné ou non à **Droit et Liberté**, souhaite y participer à titre individuel.
- ARTICLE III Les abonnements recueillis seront ainsi comptabilisés : un abonnement normal (20 F) sera compté **un** point, un abonnement de soutien (40 F) **deux** points.
- ARTICLE IV Les renouvellements d'abonnements en cours ou à échéance ne peuvent pas être enregistrés.
- ARTICLE V Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois à l'administration de **Droit et Liberté** (1) les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue.
- ARTICLE VI Le premier prix du concours, accordé au participant qui aura totalisé le plus grand nombre de points est **un séjour de trois semaines pour deux personnes** à Cuba, offert par "15 Club". De nombreux autres prix — livres d'art, postés à transistors, disques, appareils-photo — seront distribués.
- ARTICLE VII Le jury du concours est composé des membres du secrétariat du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).
- ARTICLE VIII Le jury proclamera les résultats le 21 mars 1969.

(1) 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e — C.C.P. 6070-98. Les concurrents qui le désirent peuvent demander à *Droit et Liberté* des formulaires qui leur permettront de contrôler sans cesse la progression de leurs efforts.

DANS NOTRE



COURRIER

L'Inde et l'Occident

Je me dois en conscience de vous écrire au sujet de l'article de Jacques Helle paru dans votre numéro de mars.

J. Helle semble aveuglé par un anticléricalisme intransigeant et rigide qu'il croit valable pour tous les pays et toutes les églises. Sait-il qu'en Inde, pays le plus religieux du monde, et parce qu'il est le plus religieux, les prêtres ne jouent aucun rôle dans le culte ? Que l'Inde est le pays où les prêtres ont le moins d'influence sur les croyants ? Peut-être J. Helle, comme beaucoup de gens, confond-il « cléricisme » et « religion » — notions totalement différentes ?

Autre méconnaissance des faits réels : l'intouchabilité (abolie depuis Gandhi) n'est pas, comme l'écrit J. Helle, d'origine sociale, mais d'origine religieuse : à peu près l'équivalent de l'excommunication au Moyen-Age.

Contrairement à ce que laisse entendre J. Helle, tous les Occidentaux (Européens, Canadiens et citoyens des U.S.A.) que j'ai rencontrés pendant les six mois et demi de mon séjour en Inde, qui vivent là-bas depuis de nombreuses années, disent à peu près comme cette vieille Suisse de Rishikesh : « Notre dette envers l'Inde, pour la lumière spirituelle qu'elle a donnée à l'Occident, est si grande que, quelle que soit l'aide matérielle que nous lui apportions, nous ne pourrions jamais nous acquitter ». R.R.K., un Américain qui s'est donné totalement à l'Inde misérable, me disait : « Depuis 40 ans que je vis

là, parmi ces pauvres gens misérables, j'apprends d'eux tous les jours. Que voulez-vous : ils ont 6000 ans de civilisation en eux, qu'ils sucent avec le lait maternel. » Et Lanza del Vasto écrit (dans « Pèlerinage aux sources ») : « Lorsque l'on rentre en Occident, venant de l'Inde, on a l'impression que les Occidentaux sont des sauvages grossiers ».

Enfin, comment prétendre à une étude sociale sérieuse sur l'Inde si l'on tait ce qu'il y a de plus positif et de plus intéressant pour l'Inde et, avec l'expérience de Cuba, de plus intéressant pour le monde : la Révolution non violente menée par Vinobá (le vrai successeur et fils spirituel de Gandhi) et Jayaprakash Narayan, par le Sarvodaya : le Boodhan et le Gramadan ? A elle seule, pareille lacune capitale suffirait à fausser l'article de J. Helle.

Germaine ASCHKINASI
Paris-20*

Précisons que notre collaborateur n'avait nullement l'intention de traiter l'ensemble des problèmes de l'Inde, mais seulement celui de la faim.

Impossible

Dans votre dernier numéro, j'ai lu un article d'un de vos lecteurs condamnant l'impolitesse d'un Antillais. S'il ne s'agit que de condamner une impolitesse, je lui donne entièrement raison, mais s'il s'agit de tirer de cet incident banal un motif de racisme, je me crois obligée d'apporter ici le témoignage d'une Antillaise noire qui vit depuis huit ans **uniquement** en milieu blanc. Je dois ajouter encore que je vis en milieu intellectuel. Or qu'ai-je constaté ?

Nombreux sont ceux (surtout les jeunes) qui passent devant vous, vous bousculent sans dire pardon.

Il y en a qui baillent sans se mettre la main devant la bouche, qui se grattent comme s'ils avaient des puces, qui ne savent pas écrire correctement une lettre et encore moins la présenter, qui ne savent pas se tenir correctement à table ; qui parlent haut et fort dans le train sans se soucier de leurs voisins ; qui ouvrent leur poste de radio ou leur T.V. au maximum ; qui sentent mauvais ou ont les dents

jaunâtres parce qu'ils ne se lavent pas, etc.

Or je n'en ai jamais conclu que cela me rendait raciste, mais tout simplement qu'il s'agit d'une question d'éducation. Chez les Antillais comme chez d'autres peuples, il existe des gens de toutes sortes. Si votre lecteur veut que tous les Antillais rencontrés dans la rue soient polis, courtois, distingués, je le remercie de cette aimable intention, mais cela me paraît impossible.

Josée EURICLIDE
41-Blois

Frères ennemis

Lors du conflit israélo-arabe (quoi que vous ayez pu écrire par la suite), vous n'avez pas pris la position que j'aurais aimé vous voir prendre.

Au lieu de condamner formellement la politique de poker du colonel Nasser, vous avez prêché la paix à un moment où elle signifiait le gel d'une situation que les vrais démocrates de tous les pays étaient d'accord pour considérer comme intolérable.

Pendant votre action est à ce point nécessaire que je ne puis vous condamner totalement. Vous faites bien de jeter des ponts à ces frères ennemis. Il se peut que je rejoigne vos rangs quand les passions seront calmées. Mais pour l'instant, sans me sentir le moins du monde inconditionnel, je me refuse absolument à céder sur les points suivants : 1° on doit reconnaître Israël, car c'est un pays comme les autres (ainsi que l'a dit un de ceux qui se sont joints à M. Rodinson, l'autre jour à Paris, pour condamner les représailles israéliennes) ; 2° on doit négocier avec Israël, car c'est un pays comme les autres. Le reste est de la littérature... pour diplomates.

Je ne suis plus démocrate si par démocratie on entend : processus de fanatisme de foules abusées par la plus haineuse des propagandes. Vous avez, je crois, quelque chose aussi à faire en ce sens.

M. BORNSTEIN
Paris-8*

Si nous pouvions aujourd'hui « jeter des ponts entre ces frères ennemis », c'est précisément parce

que nous nous sommes efforcés de ne pas céder aux passions, de prendre en considération tous les aspects des problèmes qui se posent au Moyen-Orient. Une telle attitude, fondée sur la nécessité d'une solution pacifique et juste, assurant l'existence, le respect des droits, la sécurité et la compréhension mutuelle de tous les peuples en cause, est tout à fait dans le prolongement des efforts que nous poursuivons en permanence, qu'il s'agisse du Moyen-Orient ou de quelque autre région du monde. Concernant l'interprétation politique de la situation, nous avons donné à nos lecteurs la possibilité de faire connaître leurs points de vue, fussent-ils contradictoires : on peut le constater une fois encore dans le « courrier » de ce mois-ci.

Solidarité

Je m'étonne de vous voir affirmer qu'il faut vouer son amitié « d'abord » à Israël dont « seule l'existence est encore contestée ». Quand il s'agit, le 21 mars, de manifester pour l'élimination de toute discrimination raciale, peut-on accepter la discrimination inscrite dans la « loi du retour » ? Plus encore, peut-on oublier la répression, les opérations de « nettoyage » menées contre les vaincus dans les territoires occupés, par des vainqueurs qui utilisent aujourd'hui les lois « d'urgence de défense » édictées en 1945 par l'occupant britannique contre eux ? Un juriste juif écrivait alors que ces lois « n'ont d'équivalent dans aucun pays civilisé, même pas en Allemagne nazie ». Aujourd'hui, Israël se sert de ces lois ; la répression collective s'abat sur les Arabes ; on dynamite leurs habitations ; on détruit leurs villages ; des prisons se ferment sur de jeunes résistants palestiniens...

Devant cette violation flagrante des Droits de l'Homme (récemment dénoncée par la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U.) dont sont victimes les Palestiniens, c'est d'eux d'abord que nous devrions être solidaires : ce peuple vaincu, persécuté, est dépossédé de tout : son existence en tant que peuple n'est pas « contestée » : elle est niée par Israël.

Que notre amitié doive aller, d'abord aux juifs est une évidence chaque fois qu'ils sont persécutés. Mais peut-on confondre ces millions de juifs victimes naguère d'une persécution dont l'horreur ne s'effacera jamais, et ces militaires israé-

liens, imbus d'un triomphe militaire qui ne peut rien régler ?

Pour toutes ces raisons, mon amitié va d'abord aux réfugiés arabes, à ces Palestiniens dont la lutte doit être comprise comme une lutte de libération nationale : c'est de cela, précisément, qu'il s'agit, et non, comme on veut nous le faire croire, d'une lutte des « Arabes » contre le « peuple juif ».

Jeannine VERDES-LEROUX-
HUGON
Paris.

Une position indépendante

Je prends à la lecture de votre revue un grand intérêt et vous approuve dans toutes vos initiatives. Vous avez su prendre une position indépendante dans le conflit du Moyen-Orient et constater les droits et les torts des deux parties en présence, ce que bien peu font...

René BERETZ,
Argenteuil.

Que peut-on faire ?

J'apprécie beaucoup la nouvelle formule de « Droit et Liberté » et vous félicite de votre action. Ne pourriez-vous pas consacrer un article clair et précis sur la conduite à tenir dans l'état de la législation actuelle, si l'on est victime ou témoin d'un incident raciste dans un lieu public (autobus, café, etc.) Le recueil de témoignages est-il valable ? Peut-on demander à un agent de « prendre note » ?

Mme BAUMANN,
Paris 6*.

En présence d'un cas de discrimination ou d'insultes racistes, il convient évidemment de prendre fermement, par tous les moyens possibles, la défense de la victime. D'abord en affirmant soi-même ouvertement ce qu'on en pense, et en faisant appel au bon-sens des autres personnes assistant à la scène. Il faut essayer d'obtenir un procès-verbal et demander aux témoins de donner leurs noms et adresses, soit en faisant appel à un agent, soit en se rendant au commissariat le plus proche. Ainsi, la victime aura la possibilité de porter plainte. Ne pas manquer de prévenir le MRAP qui apportera son entier concours.

MARTIN LUTHER KING ASSASSINE

L'homme qui avait fait de la lutte pour la Liberté et la Justice sa raison de vivre, le leader antiraciste américain Martin Luther King a été assassiné le 4 avril à Memphis.

Ainsi, après Medgar Evers, Mickey Schwerner, James Chaney, Andy Goodman, Malcom X, le Révérend James L. Reed, Mme Viola Gregg Liuzzo, Jonathan Mirick Danials, Wharlest Jackson, après des dizaines d'autres, Noirs et Blancs, pour avoir lutté comme eux avec courage et obstination contre les discriminations raciales, le Pasteur Martin Luther King a trouvé la mort.

Dans le monde entier, la disparition de Martin Luther King a provoqué une très vive émotion. Aux Etats-Unis même, la stupeur passée, des manifestations ont été organisées à travers tout le pays. L'homme qui avait écrit : « Les Blancs et les Noirs ont besoin les uns des autres. Nous sommes liés par le même et unique destin » avait été tué par un Blanc... Les amis du Pasteur ont dit leur volonté de poursuivre son rêve de justice et de liberté. Ainsi, la « marche de la pauvreté » que devait conduire à Washington Martin Luther King a été confirmée.

Sitôt la nouvelle connue, le Bureau national du M.R.A.P. s'est réuni et a appelé tous les antiracistes de France à multiplier les cérémonies d'hommage à Martin Luther King et à exiger l'arrestation et le châtement des meurtriers.

Le M.R.A.P. déclare :

« Le prestigieux combattant antiraciste américain, prix Nobel de la Paix, le Pasteur Martin Luther King a été assassiné. Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, tous les antiracistes éprouvent, comme un deuil personnel, la mort tragique de celui qui incarna avec tant de grandeur l'espoir de millions de noirs américains de voir reconnaître leurs droits à la dignité, au respect et à une vie décente. Martin Luther King s'était aussi fait le champion de la noble aspiration des plus clairvoyants de ses concitoyens à la cessation rapide des combats au Vietnam.

L'assassinat de Martin Luther King porte la marque de ceux qui, aux Etats-Unis, sont à la fois les adversaires de tout progrès humain et, en toutes occasions, les partisans de la violence ».

Beaucoup de travail

Je suis particulièrement intéressé par les questions du tiers monde et inquiet par le racisme des Français. Pendant la guerre du Moyen-Orient, on a senti que le racisme en France était toujours vivace. La haine des juifs à l'époque de l'affaire Dreyfus et au moment de Vichy a été remplacée par une haine des Arabes entraînée par la guerre d'Algérie. « Ces sales bicots qui violent nos filles ! » — comme dit l'infâme torchon qu'est Minute. Il vous reste, il nous reste beaucoup de travail à faire.

Alain DUPONT,
Viry-Chatillon.

Anonyme

Virulents parasites, viles pourritures que vous êtes. Un jour ! vous serez brûlés comme des rats ! en combattant le racisme qui est un sentiment naturel chez l'individu qui tient à la conservation d'une race pure et noble, vous agissez comme le virus sur la nation. Qui que vous soyez vous n'avez droit

à aucune indulgence. Ceux qui vous paient, les juifs, les promoteurs du pourrissement de l'Europe doivent disparaître de la surface de cette terre ou alors ça sera le blanc aux profit du nègre. Réfléchissez imbéciles français avant qu'il ne soit trop tard.

Nous recevons souvent des lettres anonymes. Par principe nous ne les publions pas. Nous avons exceptionnellement reproduit celle-ci, à titre d'échantillon, afin que nos lecteurs mesurent la fureur que suscite notre action dans certains milieux. Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de sa syntaxe et de son orthographe.

D'un grand secours...

Antillais résidant en France depuis quatre ans, membre du M.R.A.P., je tiens à vous témoigner mon estime et ma connaissance pour votre généreuse action.

Croyez que je ne manque

pas une occasion de faire connaître notre Mouvement, et « Droit et Liberté » m'est d'un grand secours.

Daniel DUTEUIL,
Pantin.

Précision

M. Serge Lamotte, cité dans notre article de décembre 1967 sur la presse raciste en France, nous demande de préciser que s'il figure bien sur la liste des membres de la S.A.R.L. Editions Jacquemart (qui publie « Le Charivari »), il n'a, à aucun moment de son existence, appartenu, de près ou de loin, au « Cercle La Tour du Pin », ni à l'Institut d'Etudes Corporatives et Sociales parrainé par Pétain, comme nous l'avons écrit dans notre numéro de février, page 37.

Avec nos excuses...

Une série malencontreuse de difficultés techniques a fait que ce numéro de Droit et Liberté paraît très tard. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Notre prochain numéro paraîtra vers le 10 mai, puis la parution reprendra aux dates habituelles.

Jeune Afrique



Indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique

Pour la première fois une publication entreprend de faire le point sur l'ensemble du continent. Quarante journalistes spécialisés étudient depuis le début de l'année la situation politique, économique, sociale et culturelle de chaque pays. Documenté et sérieux, vivant et facile à lire, AFRIQUE 67-68 répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser. C'est un outil d'information incomparable.

Date de parution : Décembre 1967.

Deux éditions séparées, l'une en Français, l'autre en Anglais : 400 pages, 500 planches en couleurs, format 22 x 28.

Bon à retourner à Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes - PARIS-17^e.

Veillez [] m'abonner à prix réduit à Jeune Afrique (25 semaines à 25 F).

Veillez [] m'envoyer Afrique 67-68 au prix de prépublication.

10 F pour l'édition française.

25 F pour l'édition anglaise :

NOM :

ADRESSE :

(Jeune Afrique C.C.P. Paris 106 75 51)

Enfin en France !



LA FAMEUSE BIÈRE DE ZYWIEC IMPORTATION DIRECTE DE POLOGNE

distribuée par

R. DALAKUPEIAN

Importateur exclusif pour la France de la

WODKA WYBOROWA

(Varsovie)

12 à 25, avenue du Petit Château PARIS BERCY - Tél. 343 19-38

dans ce numéro

LE PASSEPORT DE LA HONTE La Grande-Bretagne ferme ses frontières à ses citoyens non-blancs, par une législation raciste 8-10

APRES LE CRIME L'assassinat de cinq Africains par le « gouvernement » rhodésien de Ian Smith 9

L'OR ET LE SANG Les problèmes de l'Afrique australe sont compliqués par l'implantation d'intérêts économiques considérables 10-11

LA POLOGNE ET LES JUIFS Un document : le discours de Gomulka à propos des événements qui ont défrayé la chronique 14-15

UNE NOUVELLE ESCALADE Au Moyen-Orient, la situation est plus figée que jamais 16-17

Le dossier du mois LE RACISME AUJOURD'HUI par Georges Balandier, Charles de Chambrun, Pierre Juquin, Pierre Paraf, Vercors, des syndicalistes et des spécialistes des problèmes de l'immigration 19-26

LES POETES DU GHETTO EN LUTTE Des inédits de quatre poètes polonais qui ont vécu l'insurrection 38-40

NOTRE COUVERTURE Le pasteur Martin Luther King (photo Elio Kagan)

droit & liberté

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e) Tél. 488-09-57 - C.C.P. - Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
● Abonnement de soutien : 40 F
● Etranger : 30 F

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).

43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-56-39. Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73-64-15

- Un an : 200 FB.
● Soutien : 400 FB.

SUISSE

Librairie Rousseau - 36, rue Jean-Jacques-Rousseau - Genève - C.C.P. 12.7249.

- Un an : 18 F

SI RICHES ET TELLEMENT PAUVRES

À travers tout le pays, des dizaines de manifestations rassemblant des foules de jeunes ; à Paris, la brillante soirée de la Sorbonne et l'exaltante journée de solidarité avec les travailleurs immigrés ; partout un même courant d'intérêt, une même volonté d'agir : telle fut, en France, ce 21 mars, la seconde Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Dans une lettre du 27 mars, la direction du Centre d'Information de l'O.N.U. nous dit « tout le prix que le Secrétariat des Nations Unies attache aux initiatives récemment prises par le M.R.A.P. »

Une fois de plus, notre Mouvement, qui a mené tant de campagnes retentissantes, qui assure avec une continuité sans faille la défense des plus nobles traditions françaises, trouve dans les succès obtenus et dans les hommages qu'il reçoit, une récompense.

EN dressant le bilan de la Journée internationale, il convient de souligner combien elle doit aux militants connus et inconnus qui, dans nos comités locaux, les Maisons de Jeunes, les écoles, les usines, les associations culturelles et sociales, se sont magnifiquement dévoués.

Cette fervente mobilisation autour de nos idées, de notre action, cette coopération confiante et désintéressée de citoyens de toutes tendances, ce souci loyal de surmonter les divergences pour atteindre à la vérité commune et à la plus grande efficacité, voilà ce qui constitue notre richesse, notre espoir.

Au vu de telles réussites, trop de nos amis, même les plus proches, croyant peut-être aux miracles, omettent de s'interroger sur les moyens qui ont permis d'y parvenir.

PROCLAMONS donc bien haut, afin que nul n'en ignore, que nous devons louer les salles, si prestigieuses soient-elles, où se tiennent nos assemblées ; que nos tracts et nos affiches ne s'impriment pas gratuitement ; que les timbres-poste nous coûtent le même prix qu'à tout un chacun ; que la documentation diffusée par nos soins comporte des frais inévitables de réalisation et d'expédition ; qu'enfin les « permanents » travaillant à nos bureaux ne pourraient pas vivre sans manger.

De même, bien que sa présentation nous vaille des éloges, bien qu'elle soit riche de collaborations éminentes et bénévoles, de talents, de dévouements, on voudra bien admettre que notre revue n'échappe pas aux difficultés matérielles qui sont le lot de toute la presse.

En un mot, disons-le clairement : nous sommes pauvres. De toutes les vérités que nous avons pour mission de faire entendre, c'est sans doute la plus durable, et peut-être la plus urgente. Notre combat ne serait qu'une vaine agitation, promise à une extinction rapide, si les finances du M.R.A.P. n'étaient que la préoccupation de quelques « spécialistes » et non pas l'affaire de tous.

En prenant part au grand concours d'abonnements lancé dans ce numéro, en plaçant des cartes d'adhésion, en effectuant son don personnel et en collectant autour de lui beaucoup d'argent, chaque antiraciste peut et doit contribuer à l'existence, à la persistance et au rayonnement du M.R.A.P.

Charles PALANT.



Ian Smith (au centre) et deux de ses « ministres » Peter Van der Bui (à gauche) et Jack Howman. Deux de leurs victimes, condamnés à mort et assassinés le mois dernier.

En Rhodésie, des combattants antiracistes noirs ont été pendus ; d'autres sont menacés de mort, comme sont menacés de mort en Afrique du Sud et dans le Sud-Ouest africain plusieurs dizaines d'Africains littéralement enlevés par la police de l'Apartheid au cours de ces derniers mois. Cependant, la Grande-Bretagne, ancienne métropole des deux pays de l'apartheid vient d'adopter une législation véritablement raciste pour fermer ses frontières à ses citoyens non-

blancs chassés du Kenya par les mesures d'africanisation. Si l'ère des empires coloniaux est close, les difficultés nées de la colonisation, les oppositions, les affrontements qu'elle a suscités entre peuples, races, ethnies, tribus et catégories sociales ne sont pas près de disparaître. D'autant que les puissants intérêts économiques qu'a fait naître et prospérer la conquête coloniale sont restés, eux, bien vivaces, et qu'ils demeurent souvent les véritables maîtres du jeu.

LE PASSEPORT DE LA HONTE

LE 2 mars 1968, à 0 heure, la nouvelle loi sur l'immigration en Angleterre est entrée en vigueur. Cette loi, qui est un amendement au **Commonwealth Immigrants Act** de 1962, ne prévoit que 1.500 autorisations d'entrée par an en faveur des ressortissants du Commonwealth, détenteurs de passeports britanniques. Rappelons que la loi de 1962 autorisait l'entrée de 8.500 chefs de famille par an qui pouvaient obtenir des contrats de travail. Les femmes et les enfants âgés de moins de 16 ans ainsi que les parents âgés de plus de 60 ans, avaient également accès en Grande-Bretagne et n'étaient pas soumis au contrôle médical.

Le projet de cette nouvelle loi 1968 avait été déposé par M. Callaghan, ministre de l'Intérieur, et approuvé à la Chambre des Communes le mardi 27 février, par 372 voix contre 62, et quelque 150 abstentions. Le 1^{er}

mars, la loi a été adoptée à la Chambre des Lords (sans vote) après un débat qui a duré plus de 19 heures. Ainsi, le temps qui s'est écoulé entre l'élaboration et l'application de cette loi, qualifiée de raciste, a été d'une brièveté qui bat tous les records.

« Le Kenya aux Kenyans »

Les raisons qui ont poussé le gouvernement de M. Wilson à la voter découlent apparemment de la décision « d'africanisation » prise par M. Kenyatta, président du Kenya. Ce jeune pays africain, indépendant depuis décembre 1963, comptait parmi ses habitants 180.000 Asiatiques, 60.000 Européens et 40.000 Arabes. Ces derniers n'ont jamais vécu en milieu fermé comme les deux autres minorités, d'où une certaine expansion de l'islamisme dans le pays. Par contre, les membres de la communauté asia-

tique, Indiens et Pakistanais, « ont joué au Kenya, comme dans toute l'Afrique orientale, le rôle, conscient ou inconscient, d'agents de l'impérialisme britannique ». (Révolution Africaine, 18-1-64).

L'histoire de ces Asiatiques commence en 1895, année où le Kenya devient un Protectorat britannique. Les Anglais avaient emmené au Kenya des « coolies » indiens, pour construire un chemin de fer reliant le Kenya à l'Ouganda. C'est à partir de 1923 que la communauté asiatique s'accroît au Kenya pour atteindre le chiffre important de 180.000, lequel n'a cessé de diminuer depuis quelques semaines. Il est vrai que cette minorité asiatique préféra garder son intégrité, maintenir ses traditions extrême-orientales bien enracinées, si étrangères au monde africain. Indiens et Pakistanais ont vécu en communautés bien distinctes et ne se sont jamais

APRES LE CRIME

PAR deux fois ce mois-ci, un gardien est sorti de la prison de Salisbury (Rhodésie), a placardé sur la lourde porte un avis, est rentré aussitôt derrière les murs. Dehors, des manifestants silencieux et des journalistes se sont approchés pour lire l'avis, qu'ils avaient attendu toute la nuit. C'est ainsi que le monde entier a appris cinq assassinats légaux : trois Africains pendus le 6 mars, deux autres le 12 mars. Un d'eux était peut-être un criminel de droit commun, les quatre autres des patriotes capturés les armes à la main par les troupes du gouvernement raciste de Ian Smith.

La Reine d'Angleterre avait commué la peine de mort des trois premiers condamnés ; Londres voulait ainsi rappeler que, malgré la décision unilatérale d'indépendance prise à Salisbury, la Rhodésie restait possession de la Couronne. La quintuple pendaison servit à Ian Smith de réponse : « Seul le gouvernement rhodésien est habilité à exercer le droit de grâce » riposta-t-il à la décision britannique. Il s'agissait de prouver que l'indépendance était un fait acquis. Ces cinq assassinats sont cinq preuves.

Les troubles qui s'annoncent

116 patriotes africains sont emprisonnés et condamnés à mort en Rhodésie. Leur vie est en danger. La grâce de plusieurs d'entre eux a déjà été refusée par la Cour Suprême de Salisbury.

Et personne ne leur viendra en aide. Le gouvernement britannique a fait savoir, par Wilson, que « malgré ses

sentiments d'horreur et de profonde indignation », il n'était pas question d'entreprendre une action militaire quelconque contre des gens qui ne représentent pourtant, à ses yeux, qu'une minorité rebelle.

Salisbury et Londres ne laissent aux Africains qu'une voie vers la dignité, celle de la violence. Il sera facile aux bonnes âmes de jouer les Ponce-Pilate lorsqu'éclateront les troubles sanglants qui s'annoncent. Des combats ont eu lieu dans la vallée du Zambèze entre les troupes de Ian Smith et les maquisards du ZAPU (Zimbabwe African People's Union). Malgré l'intervention de l'aviation, les « rebelles » africains continuaient, aux dernières informations, une progression qui vise à établir des zones d'insécurité aux portes même de Salisbury. De leur aveu même, Ian Smith et ses complices s'attendent à de graves difficultés dans les mois à venir.

Accentuer la pression

Les cinq assassinats de Salisbury ont soulevé l'indignation du monde entier. De Moscou au Vatican, la protestation fut unanime. Il s'agit maintenant d'accentuer la pression internationale pour faire reculer des hommes qui ne comprennent que la force et qui sont, pour l'instant, les plus forts.

Et cette pression doit s'exercer, en premier lieu, sur les gouvernements des pays qui continuent à commercer avec la Rhodésie et avec son complice et tuteur l'Afrique du Sud, en violation des décisions de l'ONU. C'est notamment le cas de la France.

can Sandys, défenseur de la nouvelle loi, leur avait promis à l'époque que les portes de la Grande-Bretagne resteraient ouvertes devant eux.) Donc, le gouvernement kenyan avait déclaré que les permis de travail seraient refusés aux Asiatiques, à moins qu'ils n'occupent des postes que des Africains seraient incapables de tenir.

A qui la faute ?

Ces mesures « d'africanisation », bien que compréhensibles et justifiables à certains égards, n'en ont pas moins un caractère discriminatoire. Elles n'auraient pas eu une signification aussi apocalyptique si les portes de l'Angleterre étaient restées ouvertes. Mais la Grande-Bretagne a, petit à petit, verrouillé ses portes. Et un autre problème est venu s'ajouter à la longue liste des problèmes raciaux déjà existants : une minorité brune

de quelque 100.000 personnes se trouve sans abri, en passe de devenir apatride.

Il est certain que le Kenya fut le premier à poser ce problème. Il fut le promoteur même du problème. La Grande-Bretagne l'a parachevé. Comme la presse ne cesse de le répéter, le passeport britannique a subi une « dévaluation honteuse ». La « parole donnée » du gentleman anglais ne vaut plus grand chose. Les citoyens britanniques, sujets de Sa Majesté, ne sont nullement égaux devant la Couronne. La loi fraîchement votée au Parlement ne s'applique pas aux sujets blancs, mais aux ressortissants « de couleur » du Commonwealth. Ces gens de couleur à la peau brune se voient interdire l'accès en Inde, qui ne les considère pas comme ses citoyens, malgré leur origine indienne.

Par contre, le Pakistan a déclaré de d'après la loi du pays, quiconque

→ désire s'y installer sera le bienvenu. Donc, les Asiatiques, même d'origine indienne, pourront obtenir un visa d'immigrant sans difficultés (il y a environ 8.000 Pakistanais au Kenya).

Néanmoins, la bonne foi d'un seul pays ne suffit pas, d'autant plus que les milliers d'Asiatiques « mis à la porte » se considèrent véritablement comme des sujets britanniques et ne s'identifient plus entièrement à leurs frères indiens ou pakistanais vivant en Extrême-Orient. Le malheur est qu'ils ne s'identifient pas non plus à leurs « frères » adoptifs : les Anglais. Et les citoyens britanniques sont loin de les considérer comme égaux.

Home, sweet home...

Au cours des dernières semaines du mois de février les aéroports d'Heathrow et de Gatwick ont vu l'arrivée massive d'Asiatiques, munis de 100 livres sterling chacun, montant maximum autorisé par le gouvernement de Nairobi. Pendant la semaine qui précède la date fatidique du 2 mars, 6.000 personnes ont atterri à Londres. Au cours des huit derniers mois, l'arrivée des immigrants du Commonwealth a atteint 25.000 personnes. Les 26 Asiatiques débarqués à Heathrow le 2 mars, dépourvus de permis de travail, ont été autorisés à entrer en Grande-Bretagne malgré la nouvelle loi. Car les autorités britanniques « font preuve de souplesse », comme l'avait d'ailleurs déclaré M. Callaghan, affirmant que le quota de 1.500 par an était « flexible ». C'est là une contradiction avec l'énoncé de la nouvelle loi, contradiction qui témoigne de la confusion régnant au Parlement britannique lors de ses délibérations de la fin février. Les promoteurs et partisans de cette loi la défendent en avançant que l'économie britannique ne peut se permettre une charge supplémentaire de milliers de travailleurs. Qu'il faut maintenir un équilibre entre la population blanche et la minorité « de couleur ». Et que, « pour mieux réussir une intégration parfaite » (quelle ironie !) des immigrants déjà vivant en Angleterre, il est nécessaire de restreindre le nombre des nouveaux immigrants.

Parmi les 62 députés qui ont voté contre, on compte 15 conservateurs, 33 membres de l'aile gauche travailliste. Les 12 membres du Parti Libéral ont voté en bloc contre la loi — il faut ajouter à cela le vote d'un nationaliste gallois et d'un nationaliste écossais.

Quant à la presse anglaise, elle dé-

nonça unanimement cette loi comme étant raciste, et déplorait l'action du gouvernement. Des articles virulents furent publiés, qui soulignaient l'affaiblissement du gouvernement travailliste actuel et faisaient état de la situation humiliante et désastreuse dans laquelle se trouvent des milliers de personnes.

De nombreuses protestations ont été adressées au gouvernement. L'Archevêque de Canterbury a démissionné de la présidence du N.C.C.I. (National Committee for Commonwealth Immigrants). A vrai dire ce Comité est destiné à être dissout par le nouveau **Race Relations Bill**, que le gouvernement est censé voter avant Pâques.

Rappelons que le **Race Relations Act** de 1965 interdisait l'incitation à la haine en public, et ne proscrivait la discrimination raciale que dans un nombre limité d'endroits publics.

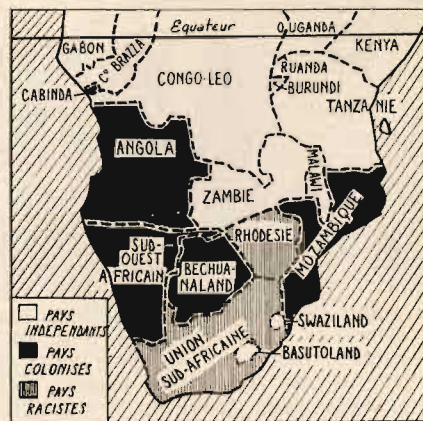
Le **National Council for Civil Liberties** avait adressé, lui aussi, des lettres aux députés, leur demandant d'exercer une pression sur le gouvernement afin que celui-ci renonce à ses intentions discriminatoires tendant à établir un quota.

Quelques manifestations ont eu lieu à Londres et ailleurs, au cours desquelles blancs et gens de couleur ont exprimé leur profonde consternation et leur dégoût.

Et l'opinion publique ? Malgré la vague de protestations publiées par la presse, le public anglais refuse de se sentir coupable. Les Britanniques considèrent ces immigrants comme des étrangers. La communauté asiatique en Angleterre souffre de la discrimination raciale. Il existe un racisme latent, et même plus que latent. L'inscription N.C. — « **No Coloured** » — est courante lorsqu'il s'agit d'offres d'emplois ou de logement. D'ailleurs, la Grande-Bretagne connaît un chômage et une pénurie de logements (le problème est aigu dans une ville industrielle comme Birmingham) que la communauté de couleur ne fait qu'aggraver, disent certains. Cette opposition des exploités entre eux n'est pas nouvelle, hélas ; c'est même l'aliment principal de tous les incendies racistes. Toujours est-il que la population blanche est hostile, plus ou moins ouvertement, à la minorité de gens de couleur déjà installés et l'arrivée massive des nouveaux immigrants n'a pas été accueillie avec beaucoup de chaleur...

Oui, le « **gentleman's word** » a été dévalué ; mais est-ce que les citoyens blancs de Sa Majesté en ont la conscience noire ?

Ilana SHAVIT.



L'OR ET LE SANG

LES cinq pendants de Rhodésie, celles qui risquent de les suivre ces prochains jours, sont autant d'étapes d'une escalade. Il y a longtemps que le colonat raciste de Salisbury a pris ses premières mesures discriminatoires ; avant même l'indépendance que prononça Ian Smith en novembre 1965 — l'indépendance pour quelque 250.000 Européens, mais une dépendance accrue et cruelle pour les 4,2 millions de Rhodésiens non-blancs — commencèrent les déportations de familles « indigènes » et la mise en pratique de l'apartheid : aux blancs la moitié des terres (la plus riche), aux noirs l'autre moitié, la partie sous-développée du pays. Dès que la métropole anglaise fronça timidement le sourcil et fit mine de condamner ces pratiques, l'indépendance blanche, donc, fut établie. Depuis, elle se porte bien.

Si la poignée d'hommes qui a pris le pouvoir en Rhodésie a su rendre inopérantes, deux ans après son coup de force, les sanctions prises par le monde entier, c'est bien évidemment parce que les sanctions sont très imparfaitement respectées par les partenaires commerciaux habituels de la Rhodésie ; le chiffre des exportations, qui s'élevait à 164 millions de livres en 1965 (1,64 milliards de francs) demeure aujourd'hui de 104 millions de livres, et remonte assez rapidement.

Mais c'est surtout parce que la Rhodésie fait partie d'un bloc uni, solidaire dans la colonisation, le racisme et la répression, bloc dont la République Sud-Africaine est le chef, et qui compte, outre la Rhodésie et le Sud-Ouest africain, les deux colonies portugaises de l'Angola et du Mozambique.

72 millions de dollars

Cet ensemble de plus de 4 millions de kilomètres carrés est en fait une entité économique très intégrée dont les richesses minières sont incalculables — or, charbon, diamants, amiante, uranium, métaux non-ferreux de toutes sortes, pierres précieuses — et concentrées entre les mains de trusts internationaux aux ramifications multiples. Les deux principaux, l'**Anglo-American Co.**, et la **Consolidated Gold Fields** sont entourés d'une pléiade de sociétés sœurs ou filles où les capitaux, les richesses, les hommes et les profits sont à peu près communs. L'**Anglo American** contrôle la **Tanganyika Concessions**, installée à Salisbury, et la **De Beers Consolidated**, qui détient un quasi-monopole sur le diamant dans le monde entier. Harry Oppenheimer, président de l'**Anglo-American** l'est aussi de six autres compagnies qui contrôlent la production minière d'une bonne part de l'Afrique australe, son collaborateur le plus proche, Van der Straeten, est en même temps directeur de la Société Générale de Belgique et de l'**Union Minière du Haut-Katanga**. Laquelle, dépossédée de ses richesses congolaises par Mobutu, n'en reste pas moins florissante, grâce notamment à quelques possessions et participations en Afrique australe. Concurrent, la **Consolidated Gold Fields**, qui produit 60 % de l'or mondial, a aussi quelques filiales, parmi lesquelles la **Rhodesian Selection Trust**, laquelle s'est entendue avec ses rivaux de la **Tanganyika Concessions** et de la branche sud-africaine de l'**Anglo American** pour créer l'empire **Argus**, qui contrôle toute la grande presse sud-africaine et rhodésienne, dont le **Rhodesia Herald** et le **Budawago Chronicle**. Bref, dresser le tableau des interdépendances des divers trusts qui se partagent la région est aussi difficile que de retracer la généalogie des rois mérovingiens. Ce qui importe, en l'occurrence, c'est que la famille reste unie, pour son plus grand profit. Les seuls bénéficiaires de la **De Beers**, par exemple, se montent à 72 millions de dollars annuels, la moitié du produit national brut de pays comme la Mauritanie, le Togo ou le Congo-Brazzaville.

Mais tout ceci ne va pas sans problèmes. Si, depuis le siècle dernier lorsque Cecil Rhodes jeta les bases de l'Empire de l'or sud-africain, les profits furent énormes et incontestés, s'ils permirent en notable partie le développement industriel de l'Occident, cet empire n'est plus incontesté aujourd'hui. Pire : il devient l'empire du sang et des supplices. Le reste de l'Afrique est indépendant ; le Congo-Kinshasa a récupéré les richesses détenues par l'**Union Minière du Haut-Katanga**, le Ghana a repris à la **De Beers** sa production de diamants. Au cœur même du bastion austral, les maquis tiennent de grandes zones de l'Angola et du Mozambique ; l'agitation s'accroît dans le Sud-Ouest Africain et voici maintenant que la Rhodésie est « contaminée » à son tour. Sous le dernier bastion de la colonisation, le mouvement d'émancipation des peuples pousse ses sapes pied à pied.

Contre ces dangers, certains se sont déjà prémunis. Le centre du bastion communique mal avec la mer ; l'axe ferroviaire principal atteint l'Atlantique en Angola du Sud, à Benguela. Or l'Angola n'est plus sûr. La **De Beers** y possède quelques mines de diamants, qu'elle exploite par l'entremise de sa filiale la **Companhia de Diamantes de Angola**. La **Companhia** a consenti un prêt au gouvernement portugais de Salazar, 5 millions de dollars à un intérêt pratiquement nul : 1 % — pour qu'il assure la sécurité de la ligne. L'armée du colonisateur devient la police aux ordres de la **Companhia de Diamantes** et aussi de la société **Benguela Railways**, elle-même possession de l'**Angola American**.

Une police aux ordres

Il serait faux pourtant de prétendre que la haute-finance qui préside aux destinées du bastion sud-africain soit le promoteur de l'apartheid. Ses fabuleux profits sont certes possibles grâce à la surexploitation de la main-d'œuvre noire, mais la présence même de cette main-d'œuvre noire est en contradiction avec l'apartheid rigoureux qui voudrait confiner les noirs dans les Bantoustans et les réserves ; ce n'est pas par hasard si les syndicats blancs sont partisans de la ségrégation totale : la promotion de la main-d'œuvre noire mettrait fin à certains privilèges que favorisent la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée ; ainsi est entretenue une situation classique, qui divise le monde ouvrier contre lui-même, et qui permet ainsi aux bénéficiaires des sociétés de se maintenir au beau fixe.

Les plus fermes partisans de l'apartheid sont les colons, les agriculteurs. Ian Smith, en Rhodésie, comme jadis Vervoerd et maintenant Vorster en République Sud-Africaine, représente bien plus les planteurs de tabac, de maïs, de coton, de canne à sucre, les éleveurs de bétail et de moutons, les producteurs de laine, que les industriels et les financiers. Ces agriculteurs sont directement menacés par la poussée démographique des noirs, confinés sur la moitié des terres la moins fertile alors qu'ils représentent 80 % de la population. La vieille rivalité entre les **Afrikkanders**, descendants des Boërs hollandais, regroupés dans le **Parti nationaliste**, au pouvoir, et les « Anglais » de l'**United Party** (l'opposition officielle) n'est pas le vestige d'un passé révolu, elle est l'expression du rôle économique différent que jouent les deux communautés européennes.

Au beau fixe

Or les industriels estiment volontiers que l'apartheid est périmée, qu'il mène le pays à sa perte en attisant les tensions raciales ; qu'il aurait en outre l'inconvénient, s'il était idéalement appliqué, de les priver de la main-d'œuvre noire, enfin que le manque de main-d'œuvre qualifiée qui en découle freine le rythme de développement, qui pourrait être supérieur aux 6,35 % actuels. Il est symptomatique qu'un petit parti d'opposition, le **Progressive Party** dont le seul député au Parlement préconise une « intégration raciale limitée pour les non-européens instruits » bénéficie des largesses financières de l'**Anglo American** et du soutien personnel du septuple P.D.G. Harry Oppenheimer. Les grands trusts s'accommoderaient fort bien d'une entente avec une bourgeoisie noire locale qui en échange d'une indépendance formelle et d'une suppression de l'apartheid, désamorceraient les tensions sociales qui en résultent et sauvegarderait les bénéfices que la politique des **Afrikkanders** met en péril. Cette entente est réalisée entre l'**Anglo American** et la **Zambie** indépendante de Kenneth Kawnda. Les actionnaires du cuivre, du plomb, du cobalt, du sélénium et de l'améthyste n'ont certes pas à s'en plaindre.

De ces histoires de gros sous qui tracent des clivages entre les maîtres du bastion colonial, les forces antiracistes et anticolonialistes de l'Afrique australe commencent à tirer profit dans leur action. Elles sont malheureusement divisées elles aussi. Ce qui rend actuellement le combat très confus.

Georges CHATAIN.

QUE SE PASSE-T-IL ?

22-II. — Pour la première fois depuis le début de la guerre américano-vietnamienne, la station de Radio-Hanoï est bombardée.

23-II. — Les chefs d'état-major américains demandent le rappel de 50.000 réservistes tandis que la banlieue de Hanoi est bombardée au napalm.

24-II. — A New York, plusieurs milliers de personnes manifestent contre l'éventuelle utilisation d'armes atomiques au Vietnam.

25-II. — Le président du Congrès juif mondial, le Dr Nahum Goldman, estime qu'Israël doit se montrer généreux dans la perspective d'un règlement du conflit israélo-arabe.

— Un groupe d'étudiants et de professeurs israéliens de Tel Aviv manifestent en signe de solidarité avec Khalil Touamé, dirigeant d'une organisation d'étudiants arabes d'Israël qui comparait devant le Tribunal militaire de Lod.

26-II. — Au nom de trente-deux pays, le Conseil africain du sport décide le boycottage des Jeux olympiques de Mexico.

28-II. — Neuf membres du Front de Libération de la Palestine sont condamnés à des peines de 4 à 20 ans de prison par un tribunal israélien.

29-II. — Le procureur général du Transvaal (Afrique du Sud) annonce que huit nationalistes africains accusés de « terrorisme » vont comparaître devant la Cour suprême de Prétoria.

1-III. — Six peines de prison avec sursis, treize acquittements à Paris dans l'« affaire des Guedeloupéens ».

2-III. — La Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. condamne l'Afrique du Sud pour avoir ouvert un procès illégitime contre des ressortissants du Sud-Ouest Africain.

— A Washington, le rapport de la Commission présidentielle d'enquête sur les troubles raciaux de l'été 1967 est publié.

6-III. — Triple assassinat en Rhodésie : trois Africains, grâciés par la reine d'Angleterre, sont exécutés.

7-III. — La Haute-Cour de Salisbury condamne à mort huit autres Africains.

8-III. — Il avait refusé d'entraîner des pilotes pour le Vietnam : le capitaine américain Dale Noyd est reconnu « coupable » de désobéissance volontaire par une cour martiale.

9-III. — A Sacramento (Californie), Noirs et autres Américains, d'origine mexicaine, mettent au point un plan d'alliance nationale sur les problèmes posés aux deux communautés, en particulier ceux de l'emploi et du logement.

— La République Démocratique Allemande interdit l'accès de son territoire aux membres du N.P.D.

10-III. — Progrès du N.P.D. aux élections municipales de Hamm (Rhur).

13-III. — Trente-cinq Africains, condamnés à mort par des tribunaux rhodésiens, sont grâciés.

14-III. — Cinq autres Africains sont condamnés à mort à Salisbury pour des motifs politiques.

15-III. — Le service de protection des Indiens s'est livré à une vaste opération de génocide contre les tribus amazoniennes, révèle le ministre brésilien de l'Intérieur.

18-III. — Un ancien colonel SS, Oswald Schaefer, accusé d'avoir participé à l'exécution en masse de prisonniers de guerre et de civils juifs en territoire soviétique est relaxé par la Cour d'Assises de Berlin-Ouest.

19-III. — Emotion en Israël : un autobus scolaire saute sur une mine, près d'Eilath. Deux morts, vingt-huit blessés dont neuf grièvement.

21-III. — Les forces israéliennes franchissent le Jourdain et lancent une vaste action contre la Jordanie.

24-III. — Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. condamne à l'unanimité l'action militaire d'Israël et déplore toutes les violations du cessez-le-feu.

25-III. — Les anciens membres de la division SS « Tête de mort » fondent, en Allemagne fédérale, une association. Ils veulent « obtenir une retraite au titre d'ex-employés du Reich ».

26-III. — Le parlement sud-africain examine des projets de loi qui visent à interdire les partis multiraciaux et à abolir la représentation des non-blancs à l'Assemblée.

27-III. — Ouverture à Paris du procès intenté par les familles des victimes de Charonne.

Antisémitisme

L'HÉRITIER DE DRUMONT

EDOUARD DRUMONT connu deux fois la gloire : au temps de l'affaire Dreyfus, quand il fut le chef de file d'une virulente campagne antisémite d'ampleur nationale ; au temps de l'occupation nazie,

quand ses livres, notamment *La France juive*, furent réédités à titre posthume pour servir la propagande de l'ennemi.

Était-il nécessaire de publier aujourd'hui une anthologie de ses écrits ? On nous permettra d'en douter.

S'il s'agissait de donner matière à étude historique, de mettre à la disposition de tous ceux qui veulent s'informer de « la littérature de combat de tous les temps et de toutes les tendances »,

il semble que l'éditeur Jean-Jacques Pauvert et son collaborateur Jean-François Revel, qui dirige la collection « Libertés nouvelles », auraient dû s'y prendre d'une autre façon. On comprend mal, en effet, qu'ils aient confié la présentation de Drumont et de son œuvre au médiocre historien qu'est M. Emmanuel Beau de Loménie, « personnalité » de l'extrême-droite raciste, qui se livre à une tentative de réhabilitation de son héros.

En s'efforçant de mettre

Drumont au goût du jour, en le présentant comme un « anticapitaliste national » (pourquoi pas national-socialiste, après tout ?), le présentateur appelle les Français d'aujourd'hui, en particulier la jeunesse, à continuer dans la même voie. Si bien qu'au lieu d'un pamphlet antisémite, c'en est deux qui viennent d'être publiés : celui de Drumont et celui de Beau de Loménie.

Que cette opération se fasse au nom de la liberté, voilà qui laisse rêveur.

Etats-Unis

UN TABLEAU PESSIMISTE

D'IMPORTANTES et violentes manifestations de Noirs s'étaient déroulées durant l'été dernier aux Etats-Unis. Certains avaient expliqué ces manifestations par une conspiration politique et non par les discriminations raciales et la misère dont sont victimes

les noirs. La Commission chargée par la Maison-Blanche d'enquêter sur les émeutes de l'an dernier vient de publier son rapport dont les conclusions étaient prévisibles.

La Commission indique en effet qu'il n'y a pas eu d'« émeute typique » et que ce sont les chômeurs et les jeunes qui sont les plus actifs parmi les noirs. Elle souligne qu'il n'y a pas eu de conspiration et que les événements de 1967 ont rendu encore plus difficile le rap-



Comment la guerre au Vietnam dévore les ressources indispensables à la lutte contre la pauvreté (dessin de Fred Wright, U.S. News).

UNE COURSE DE VITESSE

de notre correspondant Ernst B. Poirier

LES accusations qui furent portées ces derniers jours contre Heinrich Lübke, président de la République fédérale allemande ne sont certes pas nouvelles ; partout dans le monde on connaît son activité passée de constructeur de camps de concentration. Lui-même n'a-t-il pas déclaré : « Je suis presque sûr (!) de n'avoir pas signé de plans pour la construction de camps ; mais je ne peux plus aujourd'hui l'affirmer sur la foi du serment ».

Un tel système de défense fera école, n'en doutons pas, parmi les anciens nazis qui auront à se disculper devant la justice d'activités semblables ou même pires. Ils pourront s'inspirer des propos du journal *Politische Soziale Korrespondenz*, lié au parti chrétien-démocrate au pouvoir, qui écrit, pour excuser, voire pour justifier, les activités passées de Lübke : « Aurait-il été plus humain de laisser ces malheureux détenus en plein air ? » En somme, Lübke rendait service aux déportés en leur donnant un toit !

Il est probable qu'il n'y aura plus de procès contre les anciens nazis à partir de 1969. Le N.P.D. promet au peuple allemand que lorsqu'il aura des députés au Bundestag — ce qui sera fait l'an prochain — il fera fermer définitivement le « Centre d'information sur les crimes nazis » de Ludwigsburg. C'est un devoir primordial pour les forces démocratiques ouest-allemandes de empêcher un tel « coup de main » : cet institut peut instruire encore bien des dossiers contre les criminels nazis qui mènent des jours paisibles et surtout une activité politique débordante en Allemagne fédérale. N'oublions pas que 120.000 anciens nazis ouest-allemands n'ont jamais encore rendu le moindre compte !

« Mieux vaut mort que rouge »

Les dirigeants de la R.F.A. veulent aller plus loin. On parle déjà ouvertement d'une loi tout à fait spéciale : une loi contre les « Undeutsche » attitudes, contre les attitudes anti-allemandes. Ils pourraient ainsi expédier, sans autre forme de procès, les anti-nazis devant la justice fédérale. Cette loi est calquée sur la fameuse législation de la « chasse aux sorcières » de feu le sénateur MacCarthy. A l'heure où l'opposition ouest-allemande de gauche recommence à exister, où une proportion grandissante de militants sociaux-démocrates refusent la collaboration, qu'ils estiment contre nature, avec le C.D.U. gouvernemental truffé d'anciens nazis, une telle loi jette les bases d'une répression

qui, si on laisse faire Heinrich Lübke et ses collaborateurs, risque d'être sans merci.

Malheureusement, cette opposition reste faible et divisée. La plus remuante est celle des étudiants, qui manifestent contre le gouvernement ; ils défilent avec des portraits de Karl Liebknecht, de Mao, de Ho Chi Minh, de Trotzki ; ils se nomment les « Communards », s'organisent en « clubs républicains » ; ils sont pacifistes ou anarchistes. Mais leur agitation dissimule mal leur inaptitude actuelle à penser en termes politiques clairs et efficaces. Leurs principales revendications concernent essentiellement leurs études et l'organisation de l'université allemande. Ils demeurent complètement coupés des grands syndicats, et donc de la classe ouvrière allemande.

Si cette jeunesse ne trouve pas le chemin de son union avec les forces populaires, l'Allemagne fédérale évoluera à coup sûr, de plus en plus, vers la droite. La preuve ? Lorsque les étudiants manifestèrent à Berlin, le mois dernier, contre la politique américaine au Vietnam (et ce fut une manifestation disciplinée), c'est le Sénat de Berlin lui-même qui a organisé une contre-manifestation violente, au cours de laquelle des étudiants furent molestés, où furent ressortis quelques vieux slogans hitlériens, et notamment *Lieber tot als rot* (mieux vaut mort que rouge).

C'est une course de vitesse qui se joue en Allemagne. Ou l'opposition mûrira et se renforcera, ou Heinrich Lübke et ses amis prendront les mesures qui fermeront la bouche aux « agitateurs » antifascistes, et ouvriront les portes pour l'arrivée au pouvoir des nazis anciens et néo.

Une délégation de la Fédération Israélienne des Anciens déportés venue de Tel Aviv, a été reçue le 8 mars dernier à Bonn par M. Heinrich Lübke.

« Cette audience, indique l'Agence France-Presse, a eu lieu à l'initiative des Anciens déportés qui ont exprimé au chef de l'Etat fédéral leur sympathie à la suite des attaques dont il a récemment fait l'objet pour ses activités durant la guerre. »

Le même jour à Essen (R.F.A.) un avocat, devant la Cour d'Assises, demandait l'audition d'Heinrich Lübke. L'avocat a fondé sa demande sur le fait que les crimes reprochés à l'un des trois anciens SS du camp de concentration de Mittelbau-Dora jugés n'ont pu être commis que parce que l'entreprise Schlempp dirigeait des travaux dans ce camp et qu'Heinrich Lübke travaillait à l'époque dans cette entreprise.

Précisons que la Fédération des Anciens déportés, qui n'hésite pas à se porter garante du passé de M. Lübke, ne s'était jamais manifestée jusqu'à présent ni pour la défense des déportés ni d'une autre façon.

Gomulka : « LA POLOGNE ET LES JUIFS »

Au cours des récents événements de Pologne, les vigoureuses attaques lancées contre le sionisme, différentes prises de position concernant les juifs et les sanctions frappant plusieurs d'entre eux ont suscité une émotion considérable, plus particulièrement en France, parmi les juifs d'origine polonaise.

Pour que nos lecteurs puissent juger objectivement de la façon dont les autorités polonaises ont abordé cette question, nous publions (ce que n'a fait aucun journal français) le passage qui lui est consacré dans le discours prononcé par M. Gomulka, le 20 mars, à une réunion de militants de Varsovie.

UNE part active dans les événements qui se sont déroulés a été jouée par une partie de la jeunesse étudiante, qui est d'origine ou de nationalité juive. Les parents de ces étudiants occupent des postes élevés dans notre Etat. Ce fut essentiellement la raison pour laquelle le slogan de lutte contre le sionisme, slogan qui a été parfois dénaturé, est apparu au cours de ces événements.

Y a-t-il des nationalistes juifs, des adhérents à l'idéologie sioniste en Pologne ? Il y en a, cela ne fait pas de doute. Mais ce serait une incompréhension que de voir dans le sionisme un danger pour le socialisme en Pologne, pour le système socio-politique de Pologne. Ce danger — s'il devait jamais apparaître, ce qui est très improbable — peut surgir à partir de sources réactionnaires variées dans le pays, sources soutenues de l'extérieur par les centres de la réaction anticommuniste internationale. Mais cela ne signifie pas que nous n'ayons pas en Pologne le problème de ce que j'appellerai la définition de leur position propre par certains des juifs qui sont citoyens de notre Etat. J'en donnerai quelques exemples pour montrer ce que j'ai à l'esprit.

Nous avons ouvert nos frontières

L'année dernière, au cours de l'agression israélienne de juin contre les Etats arabes, un certain nombre de juifs ont manifesté sous des formes variées leur désir d'aller en Israël afin de prendre part à la guerre contre les Arabes. Il n'y a pas de doute que cette catégorie de juifs, qui sont des citoyens polonais, ne sont pas liés à la Pologne émotionnellement et intellectuellement, mais avec Israël. Peut-on les en blâmer ? Seulement de la façon dont les communistes blâment tous les nationalistes sans tenir compte de leur nationalité. Je suppose que cette catégorie de juifs quittera notre pays tôt ou tard.

Durant une période, nous avons ouvert tout grand nos frontières à tous ceux qui ne désiraient pas être citoyens de notre pays et avaient décidé d'aller en Israël. Aujourd'hui aussi, nous sommes prêts à donner des passeports

d'émigration à ceux qui considèrent Israël comme leur patrie.

Une autre catégorie de gens d'origine juive sont ceux que présente M. Slonimski dans un article publié dans le périodique *Wiadomosci Literackie*, n° 35, de 1924, sous le titre « La sensibilité juive ». Comme l'article est extrêmement antisémite, j'en citerai seulement la conclusion : « Oh, si je pouvais seulement me sentir juif », écrit Slonimski. « Mais dans mon cœur, j'appartiens à une patrie, petite mais noble, de gens perdus dans le monde, gens éparpillés sur tout le globe, non liés entre eux par des rubans de souvenirs, gens qui n'ont pris racine dans aucun pays. Je peux me traverser le cœur et dire que je n'ai pas de sentiments nationaux du tout. Je ne me sens ni Polonais, ni juif. Ce n'était pas sans un sentiment d'envie que j'ai regardé les pionniers juifs plantant leurs tentes dans la plaine de Saron et que j'ai écouté leurs chansons hébraïques autour du feu de camp, dans le soir ; de même qu'une fois, avec un certain sentiment d'envie, j'ai écouté une chanson chantée par les soldats polonais allant à la guerre dans la Russie lointaine ».

Slonimski a écrit ces mots il y a quarante ans. Il est difficile pour moi de dire quels sentiments il nourrit pour la Pologne actuelle, il n'y a que lui qui puisse nous donner la vraie réponse.

Il ne fait pas de doute qu'à présent également il y a dans notre pays un certain nombre de gens, citoyens de notre Etat, qui ne se sentent ni Polonais, ni juifs. Nous ne pouvons les en blâmer. Personne ne peut leur faire sentir qu'ils appartiennent à une nation s'ils ne le sentent pas eux-mêmes. Mais, du fait de leurs sentiments cosmopolites, ces gens doivent éviter les domaines de travail dans lesquels l'affirmation nationale est essentielle.

Le seul critère

Finalement, il y a un troisième groupe, le plus nombreux, de nos citoyens d'origine juive, qui sont profondé-

ment enracinés dans le sol sur lequel ils sont nés et pour qui la Pologne est la patrie. Beaucoup parmi eux ont des postes de direction dans les domaines variés de notre vie. Beaucoup parmi eux, par leur travail et leur lutte, ont rendu de grands services à la Pologne populaire, à la cause de la construction du socialisme dans notre pays. Le Parti les apprécie hautement pour cela.

Mais, quels que soient les sentiments que peuvent avoir les citoyens polonais d'origine juive, notre parti est résolument opposé à toutes les manifestations ayant des traits d'antisémitisme. Nous combattons le sionisme, en tant que programme politique, en tant que nationalisme juif, et cela est juste. C'est quelque chose de tout à fait différent de l'antisémitisme. Il y a antisémitisme lorsque quelqu'un s'en prend aux juifs simplement parce qu'ils sont juifs. Le sionisme et l'antisémitisme sont les deux faces de la même médaille nationaliste.

Le seul critère pour évaluer un citoyen de notre pays est son attitude envers le socialisme et envers les intérêts vitaux de notre Etat et de notre nation. Chaque citoyen définit sa nationalité suivant sa propre conscience. Et il jouit de droits égaux, indépendamment du fait qu'il se considère un Polonais, un Biélorusse ou un Juif. Mais le principe de la loyauté à l'égard de son pays, de sa mère-patrie, la Pologne populaire, est également obligatoire pour tous.

Ce document appelle, selon nous, plusieurs observations :

1. — Comment le conflit opposant au pouvoir des étudiants et des professeurs a-t-il pu conduire à aborder de tels problèmes ? S'agit-il, comme l'estiment certains, d'une volonté délibérée de les mettre au premier plan ? En fait, ce texte n'est qu'un bref extrait du discours du président du Conseil polonais qui a traité beaucoup plus longuement des autres aspects de la situation. D'autre part, il semble qu'en Pologne, comme cela s'est produit également en Occident (et aussi au Moyen-Orient) le sionisme et les juifs se sont trouvés au centre d'une bataille d'ampleur internationale qui dépasse leur propre cas. Il y a 20 000 à 25 000 juifs en Pologne ; mais, depuis la « guerre des six jours », c'est en s'affirmant les amis d'Israël, et donc des juifs, que les opposants ont manifesté leur hostilité au régime. En juin 1967, ces opposants ont, souligne l'Express du 18 mars, « pris le contrepied de l'attitude officielle dans le conflit israélo-arabe. Leur aversion pour les Soviétiques leur faisait dire : « nos juifs ont battu leurs Arabes ». Un certain nombre d'entre eux (on peut le supposer par comparaison avec ce qui s'est passé ici) n'étaient sans doute que depuis peu des « amis » des juifs.

2. — Il y a toujours un risque de confusion entre antisémitisme et antisémitisme. En fait, les premiers adversaires du sionisme, historiquement, furent des juifs, et il y a des non-juifs qui adoptent les positions sionistes. Dans la mesure où elle se place sur le terrain idéologique ou politique, la contestation du sionisme ne saurait être a priori qualifiée d'antisémitisme.

3. — L'analyse psycho-sociologique des différentes attitudes des juifs faite par M. Gomulka peut être admise ou contestée : elle aurait toutefois été plus complète et d'une plus grande portée si le déracinement, le désarroi et même le nationalisme d'un certain nombre d'entre eux étaient expliqués par leur raison profonde : les persécutions et les souffrances subies, et si avait été soulignée en même temps la nécessité d'un effort permanent pour réparer et atténuer les effets de ces malheurs séculaires. La Pologne nouvelle n'a-t-elle pas déjà montré combien elle se préoccupait du sort des rescapés et respectait les aspirations de la petite communauté juive ? L'Association culturelle des Juifs de Pologne, le Théâtre juif d'Etat, les écoles juives, l'Institut historique, les éditions en yiddish diffusées par le monde entier — que le gouvernement subventionne — en apportent le témoignage.

4. — Le fait de distinguer ainsi les juifs parmi ceux qui s'opposent actuellement au gouvernement risque de donner prise à la suspicion envers tous, et à des attitudes discriminatoires, que M. Gomulka condamne par ailleurs. C'est ainsi que, peu après son discours, si l'on en croit certains articles de presse, les autorités universitaires de Varsovie, en révoquant plusieurs professeurs, ont cru devoir souligner que ceux-ci avaient soutenu des étudiants « pour la plupart d'origine juive ». Une telle désignation ne peut que donner aliment aux inquiétudes qui s'expriment à l'étranger.

UN COMMUNIQUÉ DU M.R.A.P.

Le Bureau national du M.R.A.P. estime devoir exprimer son inquiétude et son appréhension devant certaines campagnes et mesures prises à l'encontre de citoyens polonais d'origine juive, dans le cadre de l'agitation politique que connaît actuellement la République populaire de Pologne.

Dans ce pays, l'antisémitisme donna lieu naguère à de sanglantes persécutions. Il fut un moyen de gouvernement au temps des colonels fascistes. Trois millions de juifs y furent exterminés durant l'occupation hitlérienne, cependant qu'en 1943 la révolte du ghetto de Varsovie fut la première insurrection armée dans une capitale envahie par les nazis. A l'avènement du pouvoir populaire prirent part en grand nombre les juifs survivants.

Il est aujourd'hui inadmissible que soit soulignée, en trop de circonstances, l'origine juive de citoyens polonais, dès lors que leur attitude donne lieu à des critiques ou à des sanctions d'ordre politique ; il y a là un risque certain de réveiller un courant d'antisémitisme.

Alors que le gouvernement polonais a été l'un des premiers à ratifier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales et témoigne son souci de respecter la culture de la communauté juive, le M.R.A.P. demande aux autorités polonaises de prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher tout ce qui peut favoriser de telles discriminations.

Justice

LES ESCROCS DE LA MISÈRE

RENE Botte, clerc de notaire à Grenoble, pré-sentait il y a quelque temps toutes les apparences de l'honorabilité.

Mais il était un escroc de la pire espèce, celle qui s'enrichit de la misère des autres.

René Botte proposait en effet à des travailleurs algériens de leur louer un logement, leur demandant une « avance » de 100 à 500 F. « Je vous ferai visiter la chambre demain et je vous

→
prochément entre noirs et blancs.

Elle établit un tableau très pessimiste de la situation et c'est un véritable réquisitoire qu'elle dresse, par ses constatations, contre la condition faite aux noirs. Elle prévoit notamment un été sanglant dans les ghettos des grandes villes.

La Commission souligne encore l'urgence de l'amélioration dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation. Autant de conclusions auxquelles les anti-racistes des Etats-Unis — noirs et blancs — étaient arrivés depuis longtemps.

Tout dernièrement encore, à Memphis, au cours d'une

manifestation, un noir fut tué. Ainsi se trouvent tragiquement illustrées les conclusions de la Commission d'enquête.

DÉCOLONISER L'AMÉRIQUE

A la surprise des Etats-Unis et du monde entier, le président Johnson, dans son discours du 31 mars, a annoncé à la fois la suspension « unilatérale » des bombardements sur 90 % du territoire nord-vietnamien, excluant les zones à proximité du 17^e parallèle, et

son retrait de la course électorale.

S'il est encore trop tôt pour préjuger l'évolution de la situation au Vietnam, la déclaration du président transforme le tableau de la campagne présidentielle.

Restent en lice l'ancien vice-président Richard Nixon, seul candidat officiel à l'investiture républicaine, et, du côté démocrate, les sénateurs Eugène Mc Carthy et Robert Kennedy.

La guerre du Vietnam et le problème noir sont naturellement au centre des préoccupations des trois candidats.

Pour M. Nixon, qui, lors d'une allocution télévisée, a

vivement critiqué le rapport de la commission présidentielle sur les désordres civils qui, d'après lui, avait « tendance à faire peser la responsabilité des émeutes sur tout le monde, à l'exception des émeutiers ». « La montée de ces violences survient au moment où la violence a le moins de raisons d'être, où la rébellion est le moins excusable. Nous n'avons jamais été aussi près, a-t-il ajouté, de la réalisation d'une société d'abondance et de justice, où les causes séculaires d'insatisfaction des déshérités seront éliminées. »

Thème bien sûr controversé par les candidats démocrates qui, à l'inverse de M. Nixon, relient dans leur argumentation les deux pro-

blèmes, voyant dans la fin de la guerre du Vietnam la seule possibilité d'améliorer le sort de la communauté noire.

Ainsi, le sénateur Kennedy, dont la candidature était soutenue par le pasteur Martin Luther King, lançait, le 21 mars, à l'université de l'Alabama, un appel à « la réconciliation nationale ». « Le pays est divisé plus que jamais, devait-il déclarer, divisé par une guerre coûteuse et amère ; divisé par des crises de structures à l'intérieur ; divisé par l'âge, les croyances, par la couleur de notre peau... »

De son côté, M. Eugen Mc Carthy, sénateur du Min-

nesota, affirmait, au cours d'un dîner offert en son honneur à Newark (New-Jersey) : « Nous ne pouvons pas financer la guerre du Vietnam et en même temps apaiser le désespoir qui conduit aux émeutes (...). » « Aujourd'hui, a-t-il dit, représentant un de ses thèmes favoris, notre devoir est de décoloniser l'Amérique en esprit et en fait. Un siècle après l'émancipation légale des esclaves, nous vivons encore dans une sorte de société coloniale où vingt millions de noirs sont parqués dans un ghetto culturel et économique comme des citoyens prisonniers d'un groupe distinct dont le niveau de vie et les espoirs

différent de ceux des autres Américains. »

Un quatrième candidat peut se présenter en la personne de M. Humphrey, vice-président et « dauphin moral » de M. Johnson.

Peut-on pourtant formuler un pronostic ? « Normalement — si tout ce que nous observons depuis un mois peut être qualifié de « normal » dans le contexte de l'histoire américaine —, écrit Alain Clément dans *Le Monde* du 2 avril, le téléphone du sénateur Robert Kennedy devrait être occupé jour et nuit par des potentats locaux du parti démocrate qui... offrent leurs bons offices électoraux à celui qui paraît le mieux placé pour en hériter. »

→ **remettre les clés** », disait-il à ses victimes.

Au total, René Botte a ainsi escroqué 10.000 F.

Il vient d'être condamné à deux ans de prison par le tribunal correctionnel de Lyon.

Deux autres escrocs, Jean-Pierre Desportes, chef de chantier, et Gilbert Garot, conducteur de travaux, pratiquaient, dans la région parisienne, le chantage au permis de résidence envers les travailleurs portugais. Ces derniers, on le sait, sont le plus souvent à leur arrivée en France « en situation irrégulière ».

Ayant pouvoir d'embauche sur leurs chantiers, Desportes et Garot réclamaient 150 à 450 F pour obtenir des permis de résidence.

Une quinzaine d'immigrés portugais ont ainsi été escroqués et, en un seul mois, Desportes et Garot avaient « gagné » 6.000 francs lorsqu'ils furent arrêtés.

Brésil

DE LA « PROTECTION » AU GÉNOCIDE

Le Service de Protection des Indiens s'est livré à une vaste opération de génocide contre les tribus autochtones de l'Amazonie et du Matto-Grosso, a

indiqué récemment le ministre brésilien de l'Intérieur.

Cent-quatre sur les sept cents fonctionnaires que compte le S.P.I. sont directement impliqués dans les massacres.

Selon les témoignages déjà recueillis, ils ont exterminé deux tribus de l'Etat de Bahia par l'inoculation de la variole ; dans le Matto-Grosso, ils ont décimé les Indiens par des cartouches de dynamite lancées par avion pendant que des complices tuaient à la mitrailleuse ceux qui tentaient de fuir.

Ailleurs, on réduisait les Indiens à l'esclavage, on torturait, on forçait les femmes à la prostitution, on arrachait les enfants à leurs parents (le seul directeur du S.P.I., un officier de l'armée de l'Air, est impliqué pour quarante crimes différents par les enquêteurs).

Les lois brésiennes assurent aux Indiens la propriété des terres sur lesquelles ils vivent. La commission d'enquête formée sur l'initiative des autorités précise que les massacres ont été faits au profit de compagnies de vente de terre (le seul chef du S.P.I. a reçu plus de 400.000 dollars pour services rendus à ces compagnies.)

Les révélations faites sur les massacres ont provoqué au Brésil et à l'étranger, une très grande indignation. Et l'opinion ne se satisfait pas

Moyen-Orient :

Anita Francos



Dans un pays arabe, un instructeur d'Al Fatah apprend à de nouvelles recrues à se servir d'un fusil-mitrailleur.



Associated press

A Karamé, en territoire jordanien, des soldats israéliens préparent le dynamitage d'une habitation dont le propriétaire était soupçonné d'avoir abrité un commando.

UNE NOUVELLE ESCALADE ?

Le 21 mars dernier, les forces armées israéliennes — fantassins, blindés et aviation — ont lancé sur un front de 110 kilomètres une violente attaque contre la Jordanie, offensive considérée officiellement à Tel Aviv comme « une action de représailles contre les centres d'entraînement des commandos palestiniens ».

Le déroulement de l'opération et surtout la raison invoquée ne sont pas sans rappeler les tragiques événements de Sakiet Sidi Youssef. Le 8 février 1958, en effet, l'aviation française bombardait Sakiet, faisant des dizaines de victimes, toutes tunisiennes et toutes civiles. Dans les semaines qui avaient précédé, on avait beaucoup parlé — à Paris et à Alger — de détruire les bases algériennes de Tunisie. La suite des événements a montré que cette opération allait gravement détériorer les relations franco-tunisiennes déjà difficiles et n'affaiblir en rien le mouvement national algérien.

A Tel Aviv, on tient le roi Hussein pour responsables des agissements des mouvements palestiniens. Mais le voudrait-il que le monarque ne serait pas en mesure de contrôler ces organisations. Quand, au mois de février, il a condamné l'action des commandos, le Premier ministre l'a aussitôt désavoué en proclamant « la détermination de son gouvernement de s'aligner sur la politique de tous les pays arabes, s'inspirant ainsi des recommandations du roi Hussein (!) ». Cette fois, le roi s'est déclaré pleinement solidaire des résistants à l'occupation.

Le régime hachémite est en fait le plus fragile des pays arabes, de par ses origines (il est né par la volonté anglaise), et surtout de par l'implantation palestinienne : entre le 1er juin et le 1er août 1967, 240.000 Palestiniens étaient déjà venus rejoindre dans l'exil leurs 387.000 compatriotes et l'exode ne s'est pas arrêté à cette dernière date (la Jordanie comptait en 1967 environ deux millions d'habitants et sa seule partie fertile, la Cisjordanie, est occupée depuis juin).

Ebranler le régime hachémite

Après avoir espéré une évolution solitaire du roi Hussein, il semble bien que les dirigeants de Tel Aviv ont voulu ébranler le régime d'Amman et, par contre-coup, l'unité relative du monde arabe.

A Tel Aviv cependant, le général Haïm Bar Lev, chef d'état-major de l'armée israélienne, a affirmé : « Trois bases terroristes ont été nettoyées ; il n'y a pas eu de victimes parmi la population civile ». On imagine mal qu'on puisse atteindre les seuls commandos dans une opération de cette envergure.

Au Caire, le journal Al Ahram, dont on affirme qu'il reflète les vues du président Nasser, écrit : « Par sa nouvelle agression, Israël a fait échouer toute possibilité d'un règlement non militaire ». Et à Tel Aviv, le général Dayan déclare : « La lutte contre Al Fatah, Nasser et

Hussein sera longue et il y aura d'autres batailles. » Ainsi se trouve souligné le danger d'escalade provoqué par l'offensive israélienne.

Au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., il ne s'est trouvé qu'un délégué pour justifier l'opération de Tel Aviv : le délégué israélien. En Israël même, plusieurs journalistes influents se sont interrogés sur l'opportunité de l'offensive de mars et sur ses conséquences possibles.

Après de longues discussions, le Conseil a adopté une résolution par laquelle il condamne l'action militaire du 21 mars et déplore toutes les violations du cessez-le-feu.

Une urgence

Le 21 mars même, un responsable d'Al Fatah indiquait au correspondant du Monde à Beyrouth, Edouard Saab, que les raids et attentats ne devaient en aucun cas être dirigés contre la population civile juive.

Au même journaliste, M. Yahia Hammouda, successeur du tonitruant Ahmed Choukeyri à la présidence de l'Organisation de Libération de la Palestine (O.L.P.), avait dit : « Avec des juifs « désionisés », rien ne peut nous empêcher de vivre et de partager une même communauté de sort et d'intérêt. Entre Juifs et Arabes, il n'y a jamais eu ni haine raciale ni animosité ».

Cependant, dans la situation confuse qui règne au Moyen-Orient, certains éléments palestiniens ne s'embarrassent pas de tels principes, qui pourraient trouver dans l'intervention militaire du 21 mars un prétexte à de nouvelles actions. Comme toujours dans de telles situations, on voit se développer l'escalade des violences aveugles.

Par ailleurs, cent intellectuels israéliens avaient lancé, avant même le 21 mars, un appel à leurs compatriotes. Dénonçant « la violation des droits de l'homme en Israël et dans les territoires occupés », ils déclaraient : « Où nous conduisent ces méthodes sinon vers un gouffre de haine ? De tels actes ne peuvent que renforcer la résistance clandestine, faire de nouvelles victimes dans les deux camps et favoriser une nouvelle guerre aux conséquences imprévisibles (...) Citoyens juifs ! Rappelez-vous comment des non-juifs courageux s'étaient tenus à nos côtés dans les moments de détresse. Le malheur s'est maintenant abattu sur le peuple arabe frère. Pensez-vous qu'il soit juste que vous vous en laviez les mains, que vous vous taisiez ? ». Et à l'Université de Tel Aviv, des centaines de professeurs et d'étudiants avaient participé à une assemblée, sous le mot d'ordre : « La paix et la sécurité — oui ! Des annexions — non ! ».

Les derniers événements montrent l'urgence qu'il y a à mettre en application la résolution de l'O.N.U. adoptée en novembre dernier. On l'a bien vu, le rejet de cette résolution porte en lui le danger permanent d'un nouvel embrasement du Proche et du Moyen-Orient.

LA RÉSOLUTION DE L'O.N.U.

En novembre 1967, le Conseil de sécurité de l'O.N.U. a adopté, sur proposition du délégué britannique et à l'unanimité, la résolution ci-après.

Le Conseil de sécurité, exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

Soulignant que l'acquisition de territoires par la guerre est inadmissible et qu'il est nécessaire d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte ;

1) Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

a) Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit ;

b) Cessation de toutes les invocations de belligérance ou de tous les états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force.

2) Affirme en outre la nécessité :

a) de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

b) de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

c) de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées.

3) Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions et aux principes de la présente résolution (1).

4) Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial.

(1) M. Junnar Juring a été et reste ce représentant spécial et sa mission a été entourée d'une très grande discrétion (N.D.L.R.).

Une jeune amazonienne et son enfant. Peut-être a-t-elle été comme des milliers de ses compatriotes, assassinée par les services brésiliens chargés de sa « protection ».



United Press

des seules déclarations faites par les autorités. Ainsi, le grand quotidien *Correio da manha* réclame la publication intégrale du dossier, soutenant que les responsables ne sont pas les seuls fonctionnaires du S.P.I. Des pressions politiques auraient en effet été faites sur les enquêteurs. Le *Jornal do Brasil* réclame pour sa part des « **châtiments foudroyants pour ces monstres qui ont rangé le Brésil parmi les nations coupables de génocide.** » Sur les quelque 90.000 Indiens recensés, on pense que plusieurs dizaines de milliers ont été exterminés.

Antilles

« L'OPPRESSION EST LA »

AIME CESAIRE a récemment accordé une interview à l'hebdomadaire politique ouest-allemand *Der Spiegel*. Evoquant la situation politique qui règne en Martinique et en Guadeloupe,

le député a précisé : « Le racisme n'est évidemment pas le même qu'en Amérique, mais il serait enfantin de croire qu'il n'y a pas de racisme. L'oppression est là. Il existe une population noire qui est dominée par un petit

groupe de fonctionnaires blancs. »

A Paris, tout au long du procès des Guadeloupéens, ce racisme avait été dénoncé, y compris par des témoins venus d'horizons politiques opposés.

Un nouveau procès devait cependant s'ouvrir le 3 avril à Pointe-à-Pitre. Trente-quatre autres Guadeloupéens, arrêtés à la suite des événements de mai dernier doivent être jugés par le Tribunal correctionnel.

De tels procès ne font en définitive que souligner les problèmes qui se posent aux Antilles.

Sciences

8.000 ANS D'ÉCHANGES MARITIMES

LES peuples de la Méditerranée commerçaient entre eux à une époque que l'on croyait, la semaine dernière encore, à peine émergée de la préhistoire. Trois archéologues anglais viennent de découvrir à Chypre des armes primitives faites dans une obsidienne importée de Turquie à une date qu'ils ont pu préciser grâce à la radioactivité : 5690 ans avant Jésus-Christ. On naviguait donc en Méditerranée à l'époque où, dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, les hommes inventaient l'agriculture.

On croyait naguère encore que les diverses civilisations (mycénienne, crétoise, hébraïque, égyptienne, mésopotamienne, etc.) étaient nées isolément, inventant chacune pour son propre compte les étapes de son progrès. La connaissance de plus en plus grande que l'on a de cette période floue qui sépare l'histoire de la préhistoire prouve de plus en plus que la civilisation n'est pas née d'un peuple privilégié pour se répandre ensuite, mais du contact même, du métissage intellectuel, technique, religieux et même physique, de divers groupes humains.

LES INCURABLES

ENCORE Minute, mais il n'est pas question d'en sortir... Les incurables du racisme, héritiers de la presse hitlérienne du type *Stürmer* n'ont gardé de leurs maîtres que la vulgarité, l'ignorance et la saleté. Plus même d'arguments. On démolit le nègre à coups de slogans (qui figurent toujours dans la publicité de Banania, cela dit entre parenthèses) : « **Y'a plus bon Bokassa** », pour injurier le président de la République centrafricaine. Par ailleurs la culture au revolver, comme naguère les nazis : « **Il s'en passe de belles au campus de Nanterre** »... Et de dévoiler la « peur » qui règne, l'activité des « Nord-Africains », les « réseaux » d'étudiants musulmans, les gangs « antillais » etc.

Incurables, les racistes étalent leur prose au grand jour. Des députés de la majorité reprennent leurs arguments à leur compte. Personne ne réagit. Minute distille le poison. Aujourd'hui on se contente de ricaner. Demain on ricanera encore. Après demain il sera trop tard.

J'ai peur, oui, j'ai atrocement peur quand je vois les chiens enragés courir les rues et mordre. Quel moderne Pasteur saura-t-il nous débarrasser de la rage raciste ? Et de Minute ?

Oncle TOM



LE RACISME AUJOURD'HUI

Le racisme est un phénomène fort complexe. Au niveau de l'individu comme dans son contexte social, il se trouve mêlé, par ses origines comme par ses formes et ses expressions, à de multiples données qui relèvent notamment de la psychologie, de l'histoire, de la politique, de l'économie.

Selon la discipline scientifique ou le système philosophique qui sert de référence, l'analyse du mal peut donc varier, l'accent être mis sur tel ou tel aspect. Le biologiste et l'ethnologue, l'idéaliste et le marxiste, le prêtre et le militant syndicaliste, la victime et celui qui se solidarise avec elle, ont inévitablement une approche différente. L'essentiel est que, abordant ce problème bien précis avec une égale rigueur, un égal souci de la vérité et de la dignité humaine, les uns et les autres aboutissent à des diagnostics à peu près semblables, proposent des remèdes complémentaires, et agissent ensemble, avec la volonté de vaincre ensemble un fléau que chacun condamne au nom de sa propre conception du monde.

Cette réalité, qui conditionne aujourd'hui l'examen du phénomène raciste et toute action antiraciste efficace, a trouvé une remarquable illustration dans deux manifestations récentes que le M.R.A.P. a organisées à l'occasion de la 2^e Journée interna-

tionale pour l'élimination de la discrimination raciale.

La soirée qui s'est tenue le 21 mars dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne était présidée par M. Charles de Chambrun, député, ancien ministre. L'assistance a applaudi tout à tour Pierre Paraf, président du M.R.A.P., le professeur André Lwoff, Prix Nobel de médecine, Georges Balandier, professeur à la Sorbonne, Pierre Juquin, député, agrégé de l'Université, l'écrivain Vercors, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

A l'assemblée d'amitié et de solidarité avec les travailleurs immigrés en France, qui a eu lieu le dimanche 24 mars, furent entendus avec une même sympathie chaleureuse, les interventions d'Alain Goussel, secrétaire national du M.R.A.P., qui présidait, de M^r Fred Hermantin, avocat à la Cour, du R.P. Jacques Ghys, directeur de *Hommes et Migrations*, de Mme Cadoret, adjointe au maire de Gennevilliers, de Jean Dubois, secrétaire de l'Union régionale C.G.T. de la région parisienne, ainsi que les messages de la C.F.D.T. et du Centre National des Jeunes Agriculteurs.

Nous avons réuni ici l'essentiel de ces prises de position, dont on observera à la fois la diversité et la convergence. Nous publions d'autre part, pages 34 et 35 un compte rendu complet des initiatives qui ont marqué la Journée internationale.

L.I.C. BCT 391

gaie comme son soleil 



3 semaines **1545^F**

Paris-Paris tout compris

2 départs par semaine du 13 Mai au 2 Octobre

Renseignements et documentation :

 13, rue Laborde
Paris 8^e
Tél. : 522.05-59

JE DESIRE RECEVOIR VOTRE DOCUMENTATION

NOM PRÉNOM _____

ADRESSE _____

A DÉCOUPER

Dr L

21 MARS :

LA SOIREE DE LA SORBONNE



Pierre Paraf :

« Le chemin est court de l'injure au crématoire »

JE vous remercie, au nom du M.R.A.P., d'avoir marqué par votre présence votre sympathie à notre cause. L'exprime notre gratitude profonde aux orateurs qui, des divers horizons de la pensée, Médecine, Sciences et Lettres, Ethnologie et Sociologie, sont venus consacrer l'importance d'une soirée dédiée à l'égalité, au respect de la personne humaine. (...)

Cette soirée est dédiée au noir auquel on refuse l'égalité du vote, du savoir, de l'emploi, que l'on sépare dans les logements, les écoles, les églises et même les cimetières, jusqu'à ce que la Science vienne abolir pour certains morts la ségrégation infâme, lorsque des cœurs de noirs peuvent servir à ressusciter des cœurs de blancs.

Elle est dédiée aux Gitans, aux Tsiganes des ghettos errants qui promènent leur nostalgie depuis des millénaires au milieu d'un monde hostile et soupçonneux.

LE M.R.A.P. DOIT AGIR IL A BESOIN DE VOUS

C.C.P. 14-825-85 Paris

Elle est dédiée à ces israélites, échappés du massacre de 1940 à 1945, que des nostalgiques du nazisme, auxquels les six millions de morts des chambres à gaz ne suffirent pas, s'acharnent à poursuivre de leurs mensonges et de leurs haines.

Elle est dédiée aux travailleurs immigrés et singulièrement aux hôtes de la République française qui sont venus apporter, loin de leur terre et de leur ciel, chassés par la persécution politique ou par la misère, leur main-d'œuvre au pays d'accueil.

Nord-Africains, Africains noirs, Portugais, compatriotes antillais, efforçons-nous de leur assurer des conditions de vie matérielle dignes du pays des Droits de l'Homme.

Et puisque celles-ci dépendent plus directement de nous, des conditions morales mettant fin à leur isolement, défrichons pour eux ce grand désert d'indifférence de nos villes. (...)

Le racisme revêt les aspects les plus divers : du particularisme à l'invective, du refus de l'intégration — refus de logement, refus de donner sa fille à un nègre comme on dit — aux restrictions et au meurtre.

Le chemin est plus rapide qu'on ne croit de l'injure au four crématoire.

Mais, si sombre que soit encore cette géographie raciste du monde, jamais la prise de conscience du mal ne fut plus répandue. Jamais, dans une majorité qui voulait l'ignorer ou qui l'acceptait docilement, comme elle acceptait la misère et la guerre, le racisme n'a semblé plus immoral et surtout plus absurde. (...)

Et cet appel que nous adressons aux gouvernements, aux éducateurs, aux peuples du monde, en cette année des Droits de l'Homme, alors que, du nord au sud et de l'est à l'ouest, tant de ces droits sont défiés, n'est-ce pas en notre Paris

qu'il devrait avoir sa plus profonde résonance, en notre vieille Sorbonne, d'où les plus hautes pensées du monde ont pris leur vol ?

André Lwoff :

« C'est le mépris qui est responsable »

« **S**I certains humains, écrit Julien Benda, méprisent d'autres humains, c'est uniquement parce qu'ils se confèrent ainsi une primauté, une supériorité. Je te méprise, donc je te suis supérieur. Le mépris engendre la haine, la haine conduit aux persécutions, et les persécutions dégèrent en massacres ». (...)

L'homme ne peut toutefois mépriser tous ses semblables. Il reconnaît une certaine communion de lui à d'autres hommes — qui ont la même langue, les mêmes idées — et qui sont de la même race. Les hommes semblables s'unissent et excluent les autres, ceux qui sont différents. On ne les comprend pas. Ils parlent une autre langue. Ils sont au-delà des frontières. Ce sont des ennemis, donc bons à conquérir.

Le respect de la personne humaine ne s'est pas développé spontanément. Il n'a acquis droit de cité qu'au prix de durs combats. La lutte est d'ailleurs loin d'être terminée, car dans de nombreux pays du monde, il existe encore de véritables esclaves que l'on vend et que l'on achète. De tout cela, et de beaucoup d'autres tragédies, c'est le mépris qui est responsable.

Le mépris des autres hommes a engendré le racisme, le mépris des autres nations fait naître le nationalisme. Du nationalisme vient la guerre. Et comme



Au cours de la partie artistique qui suivit les exposés : Maria d'Apparecida, particulièrement remarquable dans les mélodies de Villa-Lobos, et Bachir Touré.



la guerre ne peut durer éternellement, il y a aussi la paix (...)

Spinoza a dit cependant : « La paix n'est pas l'absence de la guerre ; c'est une vertu qui naît de la force de l'âme. La paix ne sera donnée aux hommes que par la volonté qu'ils en auront ». Et Benda écrivait en 1930 : « Si cette volonté manque, les plus belles institutions donneront de minces résultats. » Cette remarque ou cette prophétie, comme vous voudrez l'appeler, est aujourd'hui plus actuelle et plus vraie que jamais (...)

C'est au respect des valeurs universelles que l'on juge et reconnaît une civilisation digne de ce nom. Il est évident pour tous que si le critère de la raison et de la justice, de la science et de la beauté est l'intérêt d'une nation ou d'un gouvernement, ou la conformité aux idées d'un parti politique, ces valeurs cessent d'être universelles pour devenir des instruments de pouvoir et de domination.

Car, et ceci est très grave, il n'existe pas un racisme, mais deux. Car, en plus du racisme physique, corporel, du racisme des peuples, il y a un racisme de l'esprit. Ce racisme de l'esprit vous le connaissez. Il dit : c'est moi qui détiens la vérité. Si tu ne penses pas comme moi, je te brûle ou je te déporte. Cela dépend des époques. Le procès de Galilée est une manifestation du racisme intellectuel ; l'affaire Oppenheimer également. Ce racisme n'est pas fier de lui. Personne n'a jamais plaidé en faveur de l'Inquisition. Personne ne le fera jamais. Il n'est pas fier de lui mais il est cependant l'un des dangers qui nous menace (...)

Qu'un comité ou qu'un homme puisse prétendre posséder seul la vérité dans tous les domaines est une monstruosité. Qu'un comité ou qu'un homme ait le pouvoir d'imposer sans contrôle ses juge-

ments et ses décisions en matière d'art, de littérature, de science et de justice est une manifestation de racisme intellectuel, c'est-à-dire un danger grave. Le culte de la personnalité, aujourd'hui condamné, est un contre-coup de ce type de racisme. Dans une démocratie, la personne humaine doit être inviolable dans son corps et dans son esprit. Ce sont les principes même de la justice et de la tolérance.

Pour que se développent les valeurs universelles qui sont la civilisation, il est essentiel que l'artiste, l'écrivain, le savant, puissent créer et s'exprimer en toute liberté' (...)

Georges Balandier :

« Une maladie du corps social »

VOICI vingt ans, après une guerre qui permit au racisme de porter ses ravages à un niveau statistique jamais atteint, la déclaration universelle des Droits de l'homme fut proclamée. Son principe fondamental doit être rappelé : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux, en dignité et en droit ». L'affirmation de l'idéologie raciste s'exprime sous une forme rigoureusement inversée : « tous les êtres humains ne naissent pas égaux en dignité et en droit, leur liberté est conditionnée ». L'inégalité se trouve ainsi constituée en principe, en système théorique (...)

Le racisme menace toutes les sociétés. Mais toutes ne l'ont pas subi au long de leur histoire. Certaines d'entre elles ont

connu malheureusement des périodes racistes et certaines autres ne portent pas de traces, ou guère de traces du racisme.

La forme la plus remarquable du racisme s'associe à l'impérialisme, à l'établissement des rapports de domination coloniale ou de dépendance. Les idéologies expansionnistes justifient toutes les violences accomplies au nom du droit de mettre en valeur les richesses dominantes, au nom du devoir de diffuser des techniques efficaces et la modernité, comme l'on dit aujourd'hui, et aussi au nom de l'obligation d'assumer une mission proclamée civilisatrice. Le colonialisme porte en lui un racisme plus ou moins masqué, pour maintenir sa domination et pour la légitimer. Ce racisme-là a été mis à mal à la suite du succès d'un grand nombre de mouvements d'indépendance. Mais il n'est pas entièrement aboli (...)

La domination et le mépris

Après les pays dépendants, ce sont les nations ou les unions nationales hétérogènes, hétérogènes du point de vue des races et des cultures associées, qui sont les plus menacées par cette véritable maladie du corps social qu'est le racisme. L'exemple le plus remarquable à cet égard reste celui de la démocratie américaine qui capitula devant le fascisme anti-nègre durant les dernières années du 19^e siècle. Le problème noir, comme l'on dit pudiquement, est aux Etats-Unis un reliquat de la période coloniale, une séquelle du colonialisme de naguère. Il s'est ensuite perpétué, pour des raisons économiques et politiques d'un caractère moderne. Le pouvoir noir exprime le refus radical de cet état de choses, à tel point qu'il se transforme en une remise en cause révolutionnaire de la société américaine et de ses copies du dehors.

Les sociétés plurielles, comme disent les sociologues, moins affectées par le racisme ne sont pas entièrement protégées contre son retour offensif : le Brésil, qui se veut terre de coexistence raciale, connaît aujourd'hui un drame national : des fonctionnaires chargés d'assurer la protection, la défense des communautés indiennes ont accepté de « liquider », si vous me permettez cette formule, des tribus entières afin de favoriser la spéculation et d'en tirer profit.

Aujourd'hui les pays nantis, relativement prospères, s'ouvrent de plus en plus aux travailleurs étrangers, qui y constituent un prolétariat externe, menacé à tout moment de fixer un racisme latent. C'est le cas en France, il faut l'admettre, avec les travailleurs venus d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire, en Angleterre, où les racistes dénoncent l'addition des périls de couleur, le dernier de ces périls étant le péril brun qui résulte de la migration d'un certain nombre d'Indiens ou de Pakistanais venus d'Afrique orientale.

Telles sont les situations, les types de structures qui apparaissent comme plus propices à la diffusion de l'idéologie raciste. La lutte contre le racisme, si elle relève de l'information et de l'édu-

→ cation, exige d'abord l'élimination des structures vicieuses. Elle reste fragile si la pédagogie antiséciste n'est pas associée à une action politique (...): les nuits et brouillards du racisme peuvent toujours s'abattre sur toute société où l'inégalité, la domination et le mépris se trouvent associés.

Pierre Juquin :

« Un aspect grave des luttes sociales »

RAPPELLE-T-ON assez aux jeunes l'affaire Dreyfus, les pogromes, les camps pour la « solution définitive de la question juive » ou la persécution des passagers de l'Exodus? Leur dit-on assez ce que fut l'extermination des Indiens d'Amérique du Nord, ou l'élimination des aborigènes d'Australie? Savent-ils bien de quelles exactions furent victimes les peuples arabes ou noirs?

Lutter contre le racisme, c'est accomplir un acte moral, qui trouve un fondement scientifique dans la connaissance de la spécificité de l'homme et de son évolution. Il s'agit bien de surmonter des préjugés raciaux. Non, certes, que nous puissions considérer l'homme comme un être achevé, et le plus parfait de la nature. L'homme évolue, il est destiné sans doute à se dépasser lui-même. Sans doute n'est-il pas seul intelligent dans l'univers, et bien faible est la probabilité qu'il constitue l'espèce la plus évoluée. Nous ne connaissons pas encore les lois profondes, ni tous les passages de l'évolution. Et il n'appartient ni aux philosophes, ni aux politiques de juger à la place des savants.

Dans ce cheminement de la recherche, un fait s'impose de soi-même. Si l'accumulation des connaissances biologiques a permis, pour justifier l'idée que l'homme est le produit du développement gradué du monde animal, si l'anatomie comparée, la paléontologie, l'anthropologie,

l'embryologie n'ont cessé de corroborer cette thèse, il apparaît avec certitude que l'homme diffère qualitativement de toutes les espèces animales, que l'hominisation s'est effectuée par le passage à une vie en société fondée sur le travail, que des changements anatomiques et biologiques ont dû certes créer les conditions nécessaires à ce passage, et qu'il en est résulté un développement soumis à de nouvelles lois, des lois socio-historiques.

Le matérialisme moderne montre en l'apparition de l'homme non la simple variation d'une espèce animale, mais une continuité et une dissonance (...).

Des racistes, il est vrai, cherchent des arguments dans la morphologie comparative et dans la génétique. Mais les tentatives répétées pour prouver la présence de différentes anatomies dans le cerveau des hommes appartenant à des races différentes ont échoué.

Le racisme n'est pas un phénomène fondamental, mais un aspect grave des luttes sociales et idéologiques engendrées par les rapports sociaux. Peut-on comprendre le fascisme salazardien, ou le franquisme si on les définit essentiellement par l'antisémitisme? Réduire le régime hitlérien à la persécution des juifs n'explique pas pourquoi des communistes furent jetés avec des socialistes et des chrétiens dans les camps de concentration dès 1933 (...). Le système social est fondamental.

Faire adopter des lois

La France n'est pas à l'abri du racisme. De l'affaire Dreyfus à l'occupation nazie et la guerre d'Algérie, son histoire l'a prouvé. Les préjugés antisémites et racistes survivent. Des groupes et des publications suscitent systématiquement la haine raciste. Des campagnes sont organisées contre les travailleurs algériens ou noirs. Des brimades visent les gitans, des édifices juifs sont profanés. Récemment, dans le Midi, des nostalgiques du nazisme se sont groupés dans un camp pour s'entraîner aux méthodes de combat, et étudier ces doctrines exaltant la supériorité biologique de la race blanche.

Si ces faits restent minimes et isolés, ils n'en sont pas moins intolérables. Les travailleurs immigrés, maintenant au nombre de trois millions, soit 7,5 % de la population française totale, sont victimes de discriminations dans l'emploi, le salaire, le logement. Ils connaissent l'isolement, souvent la détresse; c'est le cas en particulier pour les quelque 100 000 immigrés réduits à vivre dans les bidonvilles, et les dizaines de milliers d'autres qui se voient rejetés dans des caves, des baraques, des foyers délabrés.

La France devrait ratifier rapidement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Parlement français devrait adopter dans les meilleurs délais les propositions de lois qu'a déposées le groupe auquel j'appartiens pour interdire et dissoudre les associations ou groupements de fait incitant à la haine raciste, pour renforcer la législation sur la répression des menées racistes et antisémites, pour modifier les articles 187 et 416 du Code pénal, afin de réprimer pénalement la ségrégation et les discriminations raciales. Les députés devraient voter, comme nous le proposons, un statut des immigrés, tout en exigeant du gouvernement qu'il déblocque des fonds supplémentaires pour construire des logements à ces travailleurs, qu'il fasse supporter au patronat la charge financière essentielle du logement décent des travailleurs immigrés, qu'il impose l'inscription dans les contrats de travail des nouveaux arrivants du droit à un logement convenable dont la fourniture incombera à l'employeur.

Un effort est nécessaire en matière d'enseignement. Selon nous, la notion de laïcité implique une éducation civique et morale, dont la lutte contre le racisme sous toutes ses formes est un aspect important.

L'histoire a malheureusement prouvé que le passage à une forme sociale supérieure ne suffit pas à détruire *ipso facto* tout préjugé raciste, mais le socialisme crée les conditions et rend plus efficace cette lutte nécessaire et profondément conforme à ses finalités (...).

Vercors :

« Ce n'est pas assez d'être vigilant »

IL nous faut reconnaître avec tristesse, au vu d'événements récents, que l'homme a le racisme bien chevillé au corps (...).

En fait l'homme naît raciste comme il naît guerrier, c'est sa condition naturelle. L'antibellisme comme l'antiracisme sont une lente et difficile conquête de l'esprit, et c'est là leur noblesse. Tout ce qui est humain dans l'homme, c'est ce qu'il a conquis à force de volonté soit sur ses ignorances, soit sur ses pulsions innées (...).

La discrimination nazie nous vouait allégrement à un monde antérieur au mon-

de antique, à un retour aux mœurs préhistoriques aggravées par la puissance industrielle. Celle à laquelle se résigne l'Angleterre n'est qu'un accident mortifiant qu'on règlera dès qu'on pourra. Mais, du seul fait qu'il ait pu se produire, l'accident ouvrirait les yeux, s'il le fallait, aux plus aveugles. Nous avons cru, après la guerre, après les atrocités nazies, qu'enfin le monde entier avait pris conscience de l'avalissement humain que le racisme représentait (...).

Nous avons dû revenir de ce bel optimisme; et ce qui se passe en ce moment un peu partout, ces résurgences d'un instinct raciste qui, à la première difficulté, cherche un bouc émissaire dans « l'autre », le métèque, l'homme qui n'est pas de chez nous, qui n'est pas comme nous, ce qui se passe même dans les républiques socialistes, en Pologne où la presse officielle tente de discréditer les étudiants trop turbulents en les appelant juifs, en Ukraine où un Kitchko, l'auteur du scandaleux « Judaïsme sans fard », est non seulement réintégré, mais décoré pour ses services, ce qui se passe en Est et en Ouest nous montre que nous n'en sommes encore qu'au début d'un chemin rocailleux, escarpé, plein d'épines, que nous n'en sommes encore qu'au commencement de nos peines, de nos efforts.

A la première menace

Quant au Moyen-Orient le racisme flambe des deux côtés, quand des foules arabes, spoliées, misérables et fanatisées, menacent d'extermination le fragile Israël, mais que le riche Israël ne trouve d'autre solution que la guerre, le napalm et la confiscation de régions fertiles qui augmentera la détresse arabe; quand, au Brésil, où les fonctionnaires d'un organisme d'Etat chargé de protéger les dernières tribus primitives d'Indiens se hâtent de les anéantir pour s'emparer de leurs terres; quand il est de grandes compagnies pour acheter ces terres volées au prix du sang (...); quand ainsi nous nous trouvons, au vingtième siècle, replongés dans les mœurs féroces du Moyen-Age mourant, ce qui se passe dans le monde nous montre qu'il ne suffit plus d'être vigilants. Et certes nous devons l'être, et la progression angoissante du néo-nazisme dans une Allemagne mal guérie de Hitler n'est pas faite pour nous rassurer. Mais ce n'est pas assez d'être vigilants car nous voyons malheureusement qu'on ne transforme pas l'homme à coups de bons sentiments. Que ces bons sentiments restent superficiels et qu'ils s'effondrent à la première tentation, au premier danger, à la première épreuve sociale, à la première menace d'être concurrencé dans son travail, de perdre sa place au profit d'un autre. Et dès lors nous voyons que le racisme, pour disparaître vraiment, comporte pour première condition que disparaisse aussi cette première menace, qui repose tout d'abord sur la misère du monde. La lutte contre le racisme et la lutte contre la faim sont ainsi une seule et même lutte. (...)

Les Occidentaux ne peuvent s'illusionner: la pauvreté des peuples pauvres s'accroît actuellement au même rythme que s'enrichissent les peuples riches. S'il n'est pas mis promptement un terme à cette situation intolérable, l'équilibre précaire où se tiennent encore les continents ne pourra durer bien longtemps. L'époque n'existe plus où cet équilibre se maintenait grâce à la résignation des multitudes, qu'aucune information n'atteignait sur ce qui se passait en des lieux plus heureux. Désormais elles le savent, des colères déjà se manifestent, et ce qui se prépare pourrait bien être un jour une immense jacquerie. Que feront alors les peuples riches? Il est à craindre qu'ils n'entendent sauvegarder par la force ces richesses menacées, au besoin par l'arme atomique. Nous en avons un début de préfiguration dans l'odieuse guerre du Vietnam, où le peuple le plus puissant du globe se retient mal d'anéantir un des plus faibles.

Lutter contre le racisme dans les pays prospères est bien, mais c'est loin d'être suffisant. Nous devons nous atteler à un labeur bien plus immense, celui d'élever tous les peuples, avant qu'il soit trop tard, à une égale prospérité, pour que se trouvent enfin au même niveau tous les hommes de la terre; et afin qu'en même temps que cessera la lutte pour l'existence, disparaissent les sentiments racistes que cette lutte entretient au cœur de notre espèce depuis qu'il y a des hommes, et qui mangent.

Charles Palant :

« Donnons-nous les moyens d'agir »

CES jours-ci, à l'initiative de notre Mouvement, et dans 25 villes de France, se déroulent des cérémonies et des manifestations à l'occasion de la Seconde Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Partout, surmontant toutes les bonnes et les mauvaises raisons qu'ont les hommes d'être, sinon divisés, du moins d'opinions partagées, les foules s'assemblent autour de nos militants antiracistes, pour se convaincre et convaincre autour d'eux d'autres foules que le racisme est la plus grave atteinte qui soit portée à la dignité de l'homme, puisque le racisme trop souvent justifie tous les autres manquements au respect de la personne humaine.

Cependant que tardent les initiatives gouvernementales au plan de la démystification, de l'instruction, de l'information, et quand c'est nécessaire de la répression, il appartient à un Mouvement comme le nôtre d'opposer ses moyens trop souvent dérisoires aux moyens combien plus puissants dont disposent les propagateurs du racisme.

Des quatre points cardinaux, de tous les continents, montent vers nous les cris des suppliciés du racisme, de la violence, de la guerre (...).

Mais nous, là, dans ce palais de la Sorbonne, haut lieu de l'intelligence et

du savoir, réunis par le devoir que nous fait l'Organisation des Nations Unies de lutter par tous les moyens contre la sottise et la méchanceté racistes, dont l'O.N.U. nous invite à comprendre et à déraciner les causes, voilà définis le devoir et le pouvoir de notre action.

Le devoir, tous nos militants s'y obligent avec un dévouement remarquable. Le pouvoir, il n'a d'autres limites que votre générosité. Et, à la vérité, le M.R.A.P. est pauvre, très pauvre. Son action n'est pas de celles qui enrichissent, sinon la conscience de ceux qui y prennent part, et, pas plus que ses militants, le M.R.A.P. ne choisit les positions qui, au gré des événements, assurent le confort.

Bien des vérités ont été dites ici. Falloit-il vous laisser ignorer celle de notre dénuement, qui est aussi le sort de notre revue *Droit et Liberté*. Merci d'avoir écouté aussi cette vérité, et surtout, je l'espère, merci de l'avoir entendue. Donnez-nous les moyens d'agir, de tenir les promesses que, tous ensemble, nous formulons ce soir...

Charles de Chambrun :

« Trouver les moyens économiques »

En conclusion de la soirée, Charles de Chambrun a évoqué le fossé qui se creuse entre les pays industrialisés et les pays « pauvres ».

UN point n'a pas été tout-à-fait souligné: c'est véritablement le fossé économique qui se creuse d'année en année entre les pays dits développés et les pays dits en voie de développement. Même des conférences internationales comme celle que l'on a appelé le « Kennedy round » dont à l'origine nul ne peut contester qu'elles portaient de bons sentiments n'ont finalement abouti qu'à être une négociation entre pays riches, laissant totalement les pays en voie de développement écartés des bénéfices qu'ils pouvaient retirer. L'application par l'ensemble de ces nations d'une économie absolument libérale à l'extérieur de chez eux ne fait qu'appauvrir progressivement, par un phénomène économique très connu les pays en voie de développement (...). C'est aussi un devoir, je crois, du M.R.A.P. de l'affirmer avec force: il nous faut retrouver et trouver les moyens économiques pour redonner, dans la dignité, des possibilités économiques aux pays en voie de développement. Ça aussi, c'est lutter contre le racisme.

**SOUTENEZ
L'ACTION
DU M.R.A.P.
C.C.P. 14.825-85 PARIS**

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

24 MARS : AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Alain Gaussel :

*« Il faut agir
en France même »*

Il y a deux ans, l'O.N.U. décidait que le 21 mars serait proclamé Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Le 21 mars a été choisi pour commémorer la sauvage répression dont furent victimes en 1960, à Sharpeville, les noirs d'Afrique du Sud venus manifester pacifiquement contre les lois de ségrégation raciale.

La décision de l'O.N.U. aurait pu, très facilement, passer inaperçue.

Le M.R.A.P. a voulu qu'elle soit célébrée avec éclat.

Mais la lutte contre le racisme ne doit être ni l'affaire d'un jour par an, ni celle d'une poignée d'organisations spécialisées.

Ce devrait être un des soucis quotidiens de l'instituteur et du syndicaliste, du journaliste et du libraire, de la mère de famille et du curé.

C'est pourquoi le M.R.A.P. a invité les associations les plus diverses, les comités d'entreprise, les commerçants, les écoles, les municipalités à organiser, un peu dans toute la France, expériences, débats, réunions, dont un des buts essentiels doit être de permettre à des militants de toute tendance de s'unir pour réfléchir ensemble à ce qu'ils pourraient entreprendre par la suite, soit chacun de leur côté, soit mieux, tous ensemble, pour s'opposer aux manifestations du racisme, si souvent condamnées en paroles, mais trop facilement acceptées dans la vie quotidienne. Protester avec énergie contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud, et contre l'aide militaire et économique

**SOUTENEZ
L'ACTION
DU M.R.A.P.**

C.C.P. 14.825-85 PARIS

française à ce pays, est nécessaire. Mais interrogeons-nous d'abord sur ce que nous faisons en France même pour empêcher la ségrégation de fait dont sont victimes tant de travailleurs immigrés. Elevons-nous avec force contre les crimes racistes commis au Brésil, où ceux mêmes qui avaient pour mission de protéger les Indiens ont préféré les exterminer pour s'en approprier les terres. Protestons contre les crimes racistes en Rhodésie.

Mais n'oublions pas que les centaines d'Algériens, de Portugais, de Noirs qui meurent, en France même, victimes apparemment de la tuberculose ou des accidents du travail, ont en réalité été condamnés à mort sans jugement par les exploiters qui ne leur ont assuré ni la sécurité dans le travail, ni les conditions matérielles nécessaires à la vie. Et de ces condamnations capitales sont complices non seulement les indifférents, mais tous ceux qui ne font rien pour que cela change.

M^e Hermantin :

« Des discriminations de fait »

DEPUIS 1789, toutes les constitutions françaises sont égalitaires. Elles donnent aux étrangers les mêmes droits entre eux. Malheureusement, il n'en va pas de même dans les faits, et les étrangers en France ont un statut tout à fait différent selon leur pays d'origine.

Depuis 1957, les six pays de la Communauté Economique Européenne (France, Italie, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) ont établi une législation qui donne à leurs ressortissants respectifs un statut satisfaisant.

L'Espagne et le Portugal ont signé des traités bilatéraux, qui donnent aux immigrés de ces pays un statut particulier, très inférieur à celui, par exemple, d'un Italien ou d'un Allemand. Les Grecs et les Turcs sont dans une situation pire encore.

Avec les pays du Maghreb et d'Afrique noire francophone, des traités bilatéraux ont également été passés. Il existe des discriminations de fait, variables selon l'origine des immigrés.

Et puis il y a le problème des Antillais. Nous, Antillais, nous sommes français, du moins jusqu'à ce que notre destin en décide autrement. Et pourtant personne ne peut dire qu'un Antillais soit ici considéré au même titre qu'un Français.

Et ces problèmes ne sont pas spécifiques à la France. Et lorsque nous voyons la Suisse ou l'Angleterre fermer leurs frontières selon des critères discriminatoires, nous sommes inquiets.

Mais qu'en est-il, en France même, dans le droit pratique ? Eh bien les discriminations de fait sont nombreuses.

Il y a d'abord les disparités des droits syndicaux. Beaucoup d'immigrés, lorsqu'ils entrent dans une entreprise, se voient confisquer leur carte de travail ; elle leur est rendue après plusieurs mois, lorsqu'ils ont fait la preuve de leur docilité. La crainte, en outre, de perdre son travail, est un obstacle réel à l'exercice de ses droits syndicaux.

Ces travailleurs, qui cotisent à la Sécurité sociale, se voient en outre privés

d'une partie de leurs droits lorsque leur famille est rentrée dans leur pays d'origine. Lorsqu'un travailleur français touche pour sa famille, 362,42 francs d'allocations, un Italien, qui a versé les mêmes cotisations et dont la situation est la même, ne touche que 117,07 francs, un Espagnol 111, un Portugais 55.

Les Pouvoirs publics connaissent parfaitement ces discriminations, de même qu'ils connaissent les conditions de vie des immigrés. Voici un siècle, le docteur Villermet décrit dans un rapport resté célèbre la condition du prolétariat de l'époque, qui vivait dans des caves et des taudis, était rongé par la tuberculose. Il suffit de connaître les immigrés pour voir que la situation n'a pas tellement changé depuis ce temps. Et pour que cela change, le premier point à obtenir, c'est pour les immigrés l'égalité entre eux, et l'égalité avec les travailleurs français dans tous les domaines qui se rattachent à leur activité de salariés.

R.P. Jacques Ghys :

*« Le problème concerne
chacun de nous »*

Permettez-moi tout d'abord de me faire ici l'écho de Celui qui a dit, voici vingt siècles : « Aimez-vous les uns les autres ». Il était juif, comme vous savez, mais il n'a pas dit « juifs, aimez les juifs ; blancs, aimez les blancs ; arabes, aimez les arabes ». Sa leçon est toujours vraie, et nous avons le devoir de la méditer.

On a fêté cette année la naissance du 50 millionième Français ; or, dans le décompte qui a été fait, on a inclus les 3 millions d'immigrés qui vivent chez nous ; c'est admettre implicitement le droit qu'ils ont d'être là, et qu'un immigré vaut un Français.

Et Dieu sait si pourtant ça n'est pas le cas.

Alors que faire ? Il y a d'abord un problème de réglementation. Il s'agit d'accueillir et de promouvoir dans les entreprises ces travailleurs ; ce n'est que justice puisqu'ils sont indispensables à l'économie française.

En attendant, le problème regarde chacun de nous. Nous pouvons nous soucier, individuellement et collectivement, des difficultés des travailleurs immigrés ; chacun de nous peut avoir à cœur de les aider quand il faut se défendre contre des employeurs, ou contre des logeurs abusifs.

Et surtout il y a l'alphabétisation ; chacun de nous peut se mettre au travail. C'est possible. Des enseignants, il y en a, des instituteurs, des professeurs qui ne demandent qu'à encadrer les enseignants bénévoles ; des locaux, il y en a partout. Je connais un centre d'alphabétisation qui fonctionne dans la crypte d'une église. Au début, les immigrés étaient très méfiants : « Vous voulez nous évangéliser », disaient-ils. Et puis ils ont vu qu'il ne s'agissait pas de prêcher chacun pour sa chapelle ; aujourd'hui, ces cours marchent très bien.

Louise Cadoret :

*« Pour un statut économique
et social »*

A Gennevilliers, le problème est particulièrement aigu puisque y vivent 16.000 travailleurs immigrés.

Afin de voir s'améliorer la situation des immigrés, le Parti Communiste a proposé un projet de statut démocratique et social qui a été déposé, en avril 1967, par les députés communistes sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Ce statut n'a pas encore vu le jour.

Que préconise ce statut ? Des moyens d'existence normaux pour les travailleurs immigrés, qu'ils soient reconnus des travailleurs à part entière.

L'égalité des droits sociaux, à savoir : la Sécurité Sociale, l'allocation de salaire unique au même taux qu'aux travailleurs français pour la famille résidant en France ou au pays natal. Cartes de priorité aux femmes enceintes et aux mères de famille nombreuse, la médaille de la famille. Les congés payés, la retraite des Vieux, les secours de chômage. Tous les avantages sociaux.

Le bénéfice des droits syndicaux et du travail, droit de grève, droit de vote dans les élections prud'hommales et les élections de la Sécurité Sociale.

Le droit d'être élus en qualité de délégués au Comité d'Entreprise. Aucune discrimination dans les conventions collectives. →

LA RÉOLUTION FINALE

LES participants de l'assemblée réunie à Paris à l'occasion de la deuxième journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, à l'appel du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), de plusieurs organisations syndicales, sociales et culturelles :

- s'élèvent contre les discriminations nombreuses et les campagnes de presse calomnieuses dont sont victimes en France les travailleurs immigrés ;
- approuvent les efforts poursuivis pour faire adopter la législation antiraciste proposée par le M.R.A.P. et pour l'amélioration des lois et règlements concernant les travailleurs immigrés ;
- réclament pour eux une réelle égalité des droits sociaux, syndicaux, économiques et culturels, ainsi que des conditions d'accueil et de logement leur permettant de bénéficier effectivement de ces droits ;
- souhaitent que soient développés et favorisés les efforts déjà entrepris par de nombreuses organisations syndicales, politiques, sociales et culturelles pour la défense des travailleurs immigrés et pour une meilleure compréhension entre les travailleurs immigrés et la population française ;

MESSAGES DE SOLIDARITÉ

De la C.F.D.T. deux messages étaient parvenus à l'Assemblée du 24 mars. Au nom de la Commission Confédérale des travailleurs immigrés, M. Pierre Manghetti, écrit :

Dans le cadre de la 2^e Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la C.F.D.T. salue fraternellement les travailleurs de toutes nationalités rassemblés en cet après-midi sur l'initiative du M.R.A.P.

La C.F.D.T. rappelle que ses militants, tant français qu'immigrés sont engagés en permanence dans la lutte contre toutes les formes de discriminations exercées par les Pouvoirs publics et le patronat, dont les travailleurs immigrés sont les victimes principalement dans les conditions de travail et de logement.

Meilleurs vœux pour vos travaux et bien cordialement.

D'autre part, du message du président de la Fédération générale de l'Agriculture C.F.D.T., M. Michel Rolant, nous extrayons ce passage :

Nous souhaitons vivement que les manifestations que vous organisez connaissent un plein succès, et nous vous félicitons de l'initiative prise, notamment en ce qui concerne l'amitié et la solidarité nécessaires de tous les Français avec les travailleurs immigrés.

Nous saluons votre initiative avec la plus profonde sympathie et nous nous proposons de faire connaître à nos adhérents les conclusions de votre colloque.

Enfin le Centre National des Jeunes Agriculteurs a adressé au M.R.A.P. une lettre de son secrétaire général, M. Raoul Serieys, où l'on peut lire notamment :

Nous organisons des stages dans des exploitations agricoles, de quinze jours à trois semaines en été, et des week-end en hiver, pour les travailleurs immigrés qui séjournent dans la région parisienne. Ces stages permettent aux travailleurs immigrés de découvrir l'activité agricole sous un jour très différent de celui sous lequel ils l'ont connue dans leur pays d'origine, et donc de les sensibiliser aux problèmes du développement de l'agriculture, qui est une des tâches primordiales dans le développement du tiers monde.

En outre, la vie partagée, pendant quelques jours, avec des familles d'agriculteurs, est un moyen très efficace pour faire disparaître de part et d'autre les préjugés et les barrières de toutes natures.

Je tiens à vous assurer de tout notre appui dans l'action que vous menez.

→ Prise en charge par l'employeur, du prix du voyage pour ceux qui sont obligés de partir dans leur pays pour graves raisons de santé, médicalement établies.

Garantie de l'emploi au retour à ceux qui se doivent d'aller accomplir leur devoir électoral dans leur pays natal.

En ce qui concerne le logement : fonds nécessaires au fonds d'action sociale pour la construction de logements et foyers dignes de, ce nom. Plus de bidonvilles ni de cabanes à lapins. Ce sont des hommes et non des chiens, ce qui supprimerait les activités de trafiquants et marchands de sommeil.

Droits politiques, d'associations culturelles, sociales ou sportives.

Parler la langue du pays d'accueil est indispensable. Combien perdent leurs droits parce que ne comprenant pas, ou ne pouvant s'exprimer pour les demander. Ne pouvant remplir aucun formulaire, ils doivent avoir recours à des tiers pas toujours scrupuleux, qui se font payer pour rendre ce service.

Nous, communistes français, considérons que tous les travailleurs du monde entier sont frères. Tous ensemble nous subissons l'exploitation.

Donc, c'est tous ensemble que les travailleurs doivent suivre la même route jusqu'à l'aboutissement de leurs justes revendications.

Jean Dubois :

« Combattre aussi tout paternalisme »

LES problèmes de l'immigration sont d'autant plus actuels et d'autant plus graves que le nombre d'immigrés ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, en France, un ouvrier sur quatre est un immigré.

Cet accroissement est la conséquence d'une politique voulue et élaborée par le grand patronat et par le gouvernement. Il s'agit de peser sur les salaires. N'oublions pas que le cinquième plan prévoit un « chômage fonctionnel » de 610.000 travailleurs en 1970, soit près de 4 % de la population salariale totale.

Il s'agit aussi de mettre en concurrence les travailleurs français et immigrés, de les dresser les uns contre les autres, de jeter des ferments de division dans la classe ouvrière.

La C.G.T. est opposée à la politique d'immigration du pouvoir ; mais elle a sur ce problème une position de classe. Les travailleurs immigrés sont des travailleurs à part entière ; ils sont des nôtres car nous ne considérons pas tel ou tel selon son origine, son âge, son

sexe ou sa religion, mais selon sa place dans la production.

Il existe des gens qui réclament l'expulsion des immigrés. Déjà actuellement, lorsqu'il y a licenciement, les immigrés sont les premières victimes. C'est oublier le rôle décisif que joue aujourd'hui la main-d'œuvre immigrée dans l'économie française. Dans le bâtiment, par exemple, elle est majoritaire. Chez Citroën, pour citer une entreprise connue, 40 % des ouvriers sont des immigrés. Leur rôle est positif. On ne cesse de nous dire que la population française doit encore augmenter, qu'elle n'a pas atteint son niveau optimum. Eh bien, l'immigration représente 30 % de l'augmentation annuelle de notre population.

Pour les raisons que j'ai dites, la main-d'œuvre immigrée pose des problèmes au sein de la classe ouvrière, suscite parfois une hostilité. La C.G.T. s'est toujours fait un devoir de combattre ces ferments de division, et de combattre aussi tout paternalisme. C'est pourquoi elle réclame que les travailleurs immigrés bénéficient des mêmes droits syndicaux que les travailleurs français, y compris le droit d'être élu à tous les niveaux des organisations syndicales. La défense des immigrés ne peut se faire efficacement que si les immigrés eux-mêmes obtiennent le droit de participer à leur défense. Car personne ne connaît, ne vit leurs problèmes à leur place.

Réservé aux

GALERIES BARBÈS

MEUBLES

55, Boulevard Barbès, 55



Pic



Pic

« Chicago » et « Drôle de baraque » à l'Odéon.



Daniel Vittef

« Les charognards ». L'Amérique infectée par la guerre au Vietnam.

LES CAUCHEMARS DE L'AMÉRIQUE

FACE au Vietnam écrasé sous les bombes, face à la misère noire qui, chaque été, explose et ensanglante les Etats-Unis, qu'est-ce qu'une pièce de théâtre ? On pourrait répondre, paraphrasant Jean-Paul Sartre, qu'aucune littérature, qu'aucun spectacle ne fait le poids devant la mort. L'utilité dernière de la parole est d'empêcher le crime, dans l'instant elle échoue à cette mission. Mais il n'est pas d'aveuglement, il n'est pas de meurtre qui, tôt ou tard, n'engendre sa propre condamnation. Ainsi, une jeune Amérique, coincée entre les guerres impérialistes et l'illusion des drogues,

naît à sa propre conscience. Nous voulons prendre comme illustration ces trois jeunes auteurs dont les pièces sont actuellement représentées : Sam Shepard (24 ans), Adrienne Kennedy (28 ans), Robert Weingarten (29 ans). Tous trois ouvrent les volets sombres de ce qui ne peut plus s'appeler le rêve de l'Amérique mais bien le cauchemar de l'Amérique : dés-utilité de l'homme ; race vécue comme déchirement ; Vietnam, ce lieu qui fait de chaque Américain un criminel en puissance.

On ne peut en vouloir à M. Gautier de n'avoir rien compris à Chicago. L'an-

goïse ne se dit pas avec les arguments clairs qui font l'attrait du théâtre de « boulevard » où la sérénité bourgeoise s'alimente au spectacle inchangé des vérités humaines. Il y a pourtant dans la pièce de Shepard un homme que sa femme quitte mais ce n'est pas drôle : l'amant ou la sou-brette manque qui rendrait cette situation aux normes de la comédie. Cet homme monologue dans une baignoire, abri précaire et ridicule. Cela n'a aucun sens ; on ne reste pas dans sa baignoire en pareille circonstance ; on ne mange pas dans une baignoire ; on ne devient pas fou dans une baignoire. On peut tout juste se féliciter que Marat ait été assassiné dans cet instrument sanitaire, tombeau de la terreur rouge devenu berceau de la terreur blanche. En un mot, il y a quelque chose de sale à parler quand on se lave. Il y a quelque chose d'insupportablement sale à laisser sa raison dériver, sa femme partir, dans une société qui vous offre toutes les bonnes raisons d'être rassuré sur soi-même, d'avoir un rôle utile, d'être un homme vraiment libre dont l'amour et le travail sont quasiment garantis par la loi constitutionnelle, par les déclarations d'un Président Johnson, ou, dans l'histoire, par le discours de Gettysburg. Alors, monsieur Shepard, vous ne croyez plus ! Que vous arrive-t-il

CRÉATIONS FÉMININES

Michel Flame

134, rue d'Aboukir, 134
Paris 2^e - Tél. 488-28-33

**VENTES
SUR STOCKS
PERMANENTS**

→
d'imaginer vos semblables s'entre-pêchant, s'entre-dévorant comme les baracudas sanguinaires en attendant de trouver une paix bien méritée dans l'étouffement des tapis du confort tissés avec obstination et désespoir.

Presque blanche

Drôle de baraque, d'Adrienne Kennedy, mise en scène par J.-M. Serreau, fait suite à *Chicago* au Petit Odéon. Elle en est, si l'on veut, le contrepoint noir. Une jeune métisse, Sarah, se trouve déchirée par sa double appartenance ethnique. Née d'une mère « presque blanche », son destin aurait pu être celui d'une blanche mais son père noir le lui a interdit. Elle voudrait l'assommer de ce masque d'ébène qui demeure rivé à son visage comme le symbole de sa condition de colonisé. Mais il est difficile de nier ce qui est en soi : faudrait-il que le père nègre se suicide en apprenant l'assassinat de Lumumba, et disparaîsse ainsi de lui-même, avec l'espoir de sa libération ? Serait-il souhaitable qu'il meure à sa propre négritude en devenant un homme qui « mange sur des tables blanches en verre » ? La solution de cette fausse alternative n'est pas donnée. Les multiples images de Sarah sont donc condamnées à agiter devant leur visage ce masque blanc, trompeur et faux comme les rapports des deux races qui, en la femme métisse, se trouvent en conflit.

Le sommeil heureux

Les Charognards que Roger Blin, invité par le théâtre de Carouge, vient de monter en Suisse dans une adaptation de Céline Zins (trois représentations ont eu lieu à Lausanne, la pièce sera reprise à Genève en avril), présentent ce corps malade qu'est l'Amérique infectée de la guerre du Vietnam. Il ne s'agit pas tant pour Weingarten de montrer l'horreur de la guerre que de mettre en évidence l'ignominie du mensonge qui permet de la faire. Si le premier acte comme le dernier sont occupés par Johnny Wren, parachutiste U.S. demeuré symboliquement suspendu au-dessus de la jungle, l'essentiel du drame se livre pourtant dans les consciences américaines. Nous voyons ces dernières subjuguées par une sorte de bateleur représentant, tant à la fois, le pouvoir, la C.I.A., les milieux d'affaires et tous les moyens d'informations. La fonction de ce « régisseur des rêves » est d'assurer le sommeil heureux des citoyens

des Etats-Unis, sommeil parfois troublé par l'apparition inopportune de Vietnamiens. Les armes de ce personnage tout puissant sont une propagande judicieuse renforcée par de nombreux gadgets, crèmes de jeunesse, bouche-oreilles émettant la *Bannière étoilée*, paroles, jouets de la bonne conscience et de l'illusion. Mais la guerre ne s'efface pas si facilement. Johnny Wren reste suspendu à son parachute, prisonnier des songes et du Vietnam. Il est ce soldat naïf et délirant qui crie sa peur trop tard et, vainement, cherche une issue à travers une réalité obscurcie et faussée par la propagande officielle. Sa délivrance sera aussi sa perte : le meurtre de paysans désarmés rompra le charme qui maintenait le parachutiste dans les cieux, l'envoyant rejoindre l'immense tas de fumier qui, dans le cauchemar américain, prolifère.

Marc NACHT.

CHRISTIAN



Elle Kapan

REMANENCES...

TROIS millions d'appelés sont en sept ans passés par l'Algérie. Trois millions de jeunes gens ont vu là-bas leur enfance mourir et parfois leur chair dans une guerre qui n'osait pas porter son nom. Trois millions d'enfants ont sacrifié à l'égoïsme conservateur des assis de Paris



Droits réservés

Trois millions de « Max » ont vécu en Algérie des aventures qui commencent juste à entrer dans la littérature.

et des colons d'Alger ; dans cet holocauste offert à la médiocrité, ils sont devenus un peu coupables, à moins d'être morts, à moins d'être bourreaux ou déserteurs. Du meurtre de leur innocence ils écrivent aujourd'hui.

L'histoire commence par l'ignominie

constatée par Jacques Frémontier (1) : pourrissement des hommes et des choses inhérent aux rapports de domination coloniale contre lequel se dressera, d'abord ambiguë parce que chargée des matières mêmes de la colonisation, la révolte et peut-être la Révolution. Dans cette colonie gouvernée par des désespérés et des impuissants où « chaque homme se définit d'abord par son sexe », le mensonge imprègne toute pensée, dénature toute action. Les digues s'écroulent, les bons sentiments, l'humanitarisme social-colonial, se changent en l'acceptation la plus plate de la torture et du sadisme.

La confusion s'établit, se révèle à elle-même : qui se bat ? pour qui ? qui est libre ? quels sont ces esclaves et qui sont ces soldats ? Guy Croussy (2) fait sonner ces questions dans le creux des ravins kabyles. Là où un capitaine fou donne sa mort en

DE CHALONGE REÇOIT LE PRIX DE LA FRATERNITÉ

Le Prix de la Fraternité, attribué chaque année par le M.R.A.P., a été décerné cette année au jeune cinéaste Christian de Chalonge pour *O Salto*.

O Salto, sorti depuis le début de l'année dans le circuit commercial, raconte « le saut » que font quotidiennement les travailleurs portugais en France ; la traversée clandestine de l'Espagne, puis des Pyrénées, les livres aux marchands d'esclaves qui les amènent à pleins camions jusque dans les grands centres industriels ; là, les nouveaux arrivants sont soumis à un racket légal au moindre problème à résoudre (papiers, travail, logement...) ; l'horizon où ils vont vivre désormais, c'est le bidonville de Champigny, dans la pire banlieue parisienne.

La décision

Le Prix de la Fraternité pour 1968 est décerné à Christian de CHALONGE pour son film « O Salto », œuvre d'une puissance austère et d'une grande beauté, qui exprime dans toute sa réalité dramatique la condition des travailleurs portugais immigrés dans notre pays et souligne le devoir impérieux de compréhension, d'amitié, de solidarité humaine qui en résulte pour chaque Français.

Le Jury tient, d'autre part, à rendre hommage au roman de Claire Etcherelli, *Elise ou la vraie vie*, en se félicitant qu'un prix littéraire ait déjà couronné ses grands mérites. Le 21 mars 1968.

Les précédents lauréats

- 1956 CHRISTIAN-JAQUE pour la réalisation du film *Si tous les gars du monde*.
- 1957 ELSA TRIOLET pour son roman *Le rendez-vous des étrangers* et GABRIELLE GILDAS-ANDREIEWSKI, pour son roman *Pas de cheval pour Hamida*.
- 1959 MARGUERITE JAMOIS, PASCALE AUDRET et GEORGES NEVEUX, pour la réalisation théâtrale du *Journal d'Anne Frank*.
- 1960 JULES ISAAC, pour l'ensemble de son œuvre, et plus spécialement *Genèse de l'antisémitisme* et *Jésus et Israël*.

- 1961 JULES ROY pour son livre *La guerre d'Algérie*.
- 1962 ROBERT MERLE, pour son roman *L'île*.
- 1963 JEAN SCHMIDT, pour son film *Kris Romani*.
- 1964 VERCORS, pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la création par le T.N.P. de sa pièce *Zoo ou l'Assassin philanthrope*.
- 1965 LE THEATRE DE LA COMMUNE D'AUBERVILLIERS, pour la réalisation successive de trois pièces consacrées au racisme : *Andorra* de Max Frisch, *Les chiens de Tone Brulin* et *L'Instruction* de Peter Weiss.
- 1966 MAURICE BEJART, à l'occasion de la création en France de son ballet sur la 9^e Symphonie de Beethoven.
- 1967 CLAUDE BERRI, pour son film *Le vieil homme et l'enfant*.

Membres du jury

Mme Marcelle AUCLAIR, écrivain.
MM. Marcel ACHARD, de l'Académie française.
George BESSON, critique d'art.
René CLAIR, de l'Académie française.
René CLOZIER, inspecteur général de l'Enseignement.
Louis DAQUIN, cinéaste.
Odette DENYS, avocate à la Cour.
Hubert DESCHAMPS, professeur à la Sorbonne.
Alioune DIOP, président de la Société Africaine de Culture.
Jean DRESCH, professeur à la Sorbonne.
Jacques FONLUPT-ESPERABER, conseiller d'Etat honoraire, ancien député.
Max-Pol FOUCHET, producteur à l'O.R.T.F.
Jean-Paul LE CHANOIS, cinéaste.
Jacques MADAULE, historien.
François MAURIAC, de l'Académie française, Prix Nobel.
Louis MARTIN-CHAUFFIER, écrivain, membre de l'Institut.
Jacques NANTET, écrivain.
Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P.
Pierre PARAF, président du M.R.A.P.
Guy RETORE, directeur du Théâtre de l'Est Parisien.
Claude ROY, écrivain.



Exceptionnel !

à l'occasion de l'anniversaire de l'héroïque résurrection, l'ouvrage du peintre Maurice Mendjiski

HOMMAGE AUX COMBATTANTS MARTYRS DU GHETTO DE VARSOVIE

est vendu

50 F au lieu de 100 F

● 35 dessins sur planches sous jaquette et couverture forte, numérotée.

● Préface de Vercors.

● Poème inédit de Paul Eluard. Le bon de commande ci-dessous doit être adressé à **Droit et Liberté**, 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e. C.C.P. 6070-98 Paris.

BON DE COMMANDE

M

Adresse

désire recevoir un exemplaire de l'ouvrage de Maurice Mendjiski.

Ci joint la somme de 50 F par

→
réponse ; là où Mahiedine, le chef des partisans, tend ses embuscades comme autant d'affirmations mystérieuses. L'armée française possède la puissance, elle peut tuer les enfants en armes, brûler le village de Benni Yenni, et jeter ses hommes dans l'égaré d'une lutte sans fin. Mais elle n'est jamais maîtresse du Destin qui, lui, appartient aux partisans comme cette terre aride hantée de morts familiers.

Philippe Labro (3) nous ramène à la conscience des Max, nom générique des soldats du contingent. Les siens sont, pour la plupart, issus de Saint-Germain-des-Prés, où l'on pense comme chacun sait. Ils apportent dans leur cantine un humanisme douillet étayé de l'étonnant lexique des très nombreux seconds rôles du cinéma américain. Dans Alger aux trottoirs bornés de « tas des disparues », chaussures, sac, foulard, restes de musulmans assassinés par l'O.A.S., certains Max font face et prennent contact avec des groupes libéraux ; eux aussi sont tués. D'autres discutent, jouent aux cartes, se font tirer dessus, meurent parfois comme une pellicule flambe en mêlant des images devenues absurdes. Les survivants s'en retourneront profondément flétris, vidés, avec la mort au bout de chaque souvenir et la haine probable des seconds rôles dont les tripes ornent à peu de frais les erreurs historiques.

M. N.

- (1) La Colonie, Ed. Robert Laffont.
- (2) Ceux du djebel, Ed. du Seuil.
- (3) Des feux mal éteints, Ed. Gallimard.

Nicole Berger et Harry Baird dans une scène de « La permission ».



Elie Kagan

« UN MESSAGE SANS DOULEUR »

TOUTE mon enfance a été hantée par le cri. Melvin ! ne fais pas ça, ça fait bamboula (courir dans la rue par exemple), ou Melvin ! il ne faut pas faire ça, tu as l'air d'un nègre ». À l'époque, j'étais à moitié dans le jeu et j'essayais de me défendre en disant que les blancs en faisaient autant, réponse qui me coûtait aussitôt une paire de baffes, et même si j'avais répondu, comme j'aurais dû, que j'étais noir, j'aurais reçu une paire de baffes aussi.

« Ce n'était pas une foule prête au lynchage qui me hurlait ça et qui me tirait les oreilles, c'était ma mère. Maintenant j'ai compris ce que ma mère voulait dire quand elle criait, elle voulait dire qu'étant noir, je n'avais pas le droit d'être ordinaire,

que j'étais obligé d'être extraspécial-bon (...).

« J'essaie d'être un écrivain avec mon cœur d'homme qui ne veut connaître ni temps, ni lieux ni teinte de peau ».

Écrivain, journaliste, peintre, homme de théâtre, musicien, compositeur, Melvin Van Peebles s'empare maintenant du cinéma pour mettre en scène cette exigence dans son premier long métrage *La Permission* qu'il a entièrement écrit et réalisé.

La Permission c'est celle dont bénéficie un G.I. noir (interprété par l'excellent Harry Baird) à l'occasion d'une promotion que lui a accordée un « bon » capitaine.

Turner, le G.I. se rend donc à Paris, fringant, guilleret malgré les admonestations de son double qui lui reproche d'oublier qu'il est noir. Le soir, dans une discothèque, il fait connaissance de Miriam (le dernier rôle à l'écran de Nicole Berger, morte dans un accident de voiture).

Face à son double

Miriam accepte de passer le week-end en Normandie avec Turner. Et c'est merveilleux ! Tous deux découvrent l'amour, le plaisir de partager les mêmes goûts... ils font des projets. Mais la rencontre fortuite de trois soldats blancs de la base jette une ombre sur leur bonheur. Turner sait que sa promotion sera annulée : le capitaine qui se fait une idée particulière du « bon » soldat, lui avait fortement déconseillé toute aventure féminine.

LU - VU - ENTENDU

● Le Théâtre-école de Montreuil, lors du 3^e festival de la ville, présente deux spectacles : une adaptation de *La cerisale*, de Tchekov, et un montage poésie-expression libre *Lénine et l'insurrection*, extrait de *Chant profond de la Révolution*. Tous renseignements au service culturel de la mairie (287-49-49).

● Le T.N.P. présente *Roméo et Juliette*. Après le succès qu'elle a obtenu salle Gémier, l'œuvre de Martin Walser, *Chêne et lapin angora*, sera reprise, du 16 avril au 11 mai.

● L'Union des arts plastiques, « inquiète de la tournure que prend le plan de rénovation du quartier des

Halles de Paris », lance un appel pour « obtenir des pouvoirs publics qu'ils veuillent bien revoir la question dans un sens plus conforme aux intérêts de la population et de la culture ». Ont notamment signé cet appel : Edouard Pignon, Hélène Parmelin, René Huyghe, Claude Roger-Marx, Jacques Prévert, etc.

● Des « Entretiens avec Emmanuel Roblès », qu'avait diffusé Jean-Louis Depierris sur les antennes de « France-Culture », viennent d'être publiés par les éditions du Seuil. Le romancier y parle à bâtons rompus de son enfance oranaise, de ses rencontres, chez l'éditeur algé-



Un dessin de Nira Nisenholtz

rois Charlot, avec Albert Camus, Max-Pol Fouchet, Jules Roy, de la guerre, de ses voyages...

● « Un noir a quitté le fleuve » vient de paraître aux Éditions Français Réunis. C'est un témoignage direct : un travailleur immigré, sénégalais, a parlé devant un magnétophone. Annie Laurant a recueilli ce témoignage (172 pages, 10,80 F).

● Notre amie Nira Nisenholtz vient d'exposer ses œuvres à l'UNIFLAC (Centre Universitaire Franco-Latino-Américain). Née en 1937 en Argentine, Nira Nisenholtz a exposé en Amérique latine et en Israël.

comme un être humain, il est devenu sympa, on voudrait bien qu'il couche avec Miriam ! »

Tout à fait Tintin

Et là c'est le miracle du rire qui gomme ce que leur situation, banale après tout, pourrait avoir de « choquant ». A leurs actes, se superposent en effet comme en rêve, l'imagerie folklorique, les stéréotypes, toute la mythologie qui nourrissent leur inconscient et celui du public. Turner se transforme en gentilhomme du grand siècle — perruques poudrées, dentelles, révérences, amours et jardins à la française. Miriam, la robe déchirée, se voit enlevée par une bande de sauvages qui l'entraînent au cœur de la forêt, selon les termes consacrés. (« Tout à fait Tintin », dit Melvin).

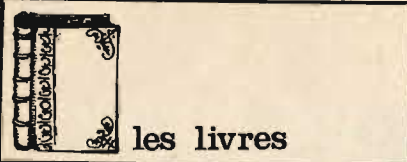
« Je fais rire les gens en utilisant leur propre racisme mais contre eux. Tout le monde veut mourir sur un champ de bataille mais on meurt aussi dans une petite chambre ! On ne gagne pas forcément la guerre parce que la stratégie est héroïque.

Si je remporte une victoire par le rire, ça ne veut pas dire que je ne sois pas sérieux. Et puis, le rire c'est comme de l'huile ; ça glisse après comme un suppositoire à la glycérine.

« Les gens sont souvent trop masochistes dans leurs déplacements. Pourquoi doivent-ils s'ennuyer ?

Moi, j'estime que l'artiste doit aller au public et on peut le faire sans baisser les culottes. Mon film est peut-être un film « à message » mais c'est un message sans douleur ».

(Propos recueillis par Marguerite Kagan)



les livres

Mille et un jours

par Vladimir Pozner.
Editions Julliard. 345 pages. 20 F.

Mille et un jours, c'est un long parcours sentimental en U.R.S.S., à travers le temps et l'espace, dont le leitmotiv est la fenêtre que l'auteur, Vladimir Pozner, recherche, qui ouvre sur son enfance et par laquelle il vit une partie de la Révolution d'Octobre (1).

Dans cette recherche, il fait surgir tour à tour le passé et le présent. Le passé, ce sont des noms célèbres : Tolstoï, Pouchkine, Lénine, qui vint dormir un soir chez lui, Gorki qui le guide durant ses études en Russie. Le présent, ce sont les inconnus rencontrés au hasard du voyage : des jeunes qui sont ou deviendront ingénieurs, médecins, physiciens, chimistes ou professeurs ; des gens plus âgés



Elie Kagani

qui ont vécu douloureusement la période stalinienne, mais qui n'en parlent jamais comme d'une fatalité. L'un d'eux dit simplement : « Nous nous efforçons de comprendre et ne comprenons rien avant la mort de Staline ». Depuis 1953, ils semblent avoir retrouvé l'espoir et le bonheur. La force qui se dégage de leur personnalité tient autant à leur caractère qu'à l'amour avec lequel l'auteur les écoute et nous rapporte leurs paroles, leurs gestes, leurs émotions. Et comme tout amoureux, Vladimir Pozner témoigne de quelque indulgence envers l'objet aimé : la Révolution. Mais il donne cependant des preuves impartiales de ses bienfaits : des gens, jadis illettrés, font maintenant la queue devant les librairies ; les femmes ne portent plus le voile et deviennent les égales des hommes. A aucun moment quelqu'un ne parle d'argent. Les Nénetz, peuple de l'extrême-nord, ont maintenant dans leur vocabulaire des mots qui n'existaient pas voici cinquante ans : élève, instituteur, médecin, bibliothèque, journal.

La Révolution d'Octobre eut lieu, écrit Pozner, l'histoire commençait à entrer dans la préhistoire. Et l'on comprend que lorsque tous les hommes seront instruits, toutes les anciennes coutumes oubliées, l'histoire aura définitivement pris le pas sur la préhistoire.

Paule NEHAMA



les disques

Un festival de la fraternité

Le Camden Festival de musique vient de s'achever et, tandis que les bravos s'estompent, le spectateur, qui durant près d'un mois a vécu au stade universel, mêlant dans le même amour les arts venus des quatre coins du globe, retrouve ces difficultés inhérentes aux races et aux frontières... races et frontières que le Festival avait su lui faire oublier.

Ouvert plus que jamais aux œuvres et aux artistes étrangers, le Camden Festival, dans un des quartiers les plus créateurs de ce grand Londres, a réuni outre des Britanniques, tout un public passionné, des Africains, des Indiens, des continentaux et tout un petit monde de connaisseurs pour qui le Camden Festival est en train de prendre une des meilleures places parmi les Festivals internationaux.

D'un programme riche — ô combien ! — il faut retenir les concerts du Royal Philharmonic Orchestra qui, sous la direction de son nouveau chef, Igor Butekoff, est sans conteste l'un des ensembles les plus homogènes et les plus nuancés qu'il soit donné d'applaudir actuellement. Passant avec une rare virtuosité d'œuvres aussi tempéramentalement opposées que celles d'Arnold Bax à ce spirituel concerto pour piano, trompette et cordes de Dimitri Chostakovitch, il fait de chacun de ses concerts une éblouissante démonstration musicale. Ce merveilleux orchestre a enregistré chez RCA-Victor quelques unes des pièces qu'il nous offre : l'Ouverture pour une Comédie picaresque de Bax (SB 6730) et la 3^e Symphonie de Roger Sessions (SB 6739). Il n'existe pas, à ma connaissance, de disque du Concerto pour piano et trompette de Chostakovitch par l'étonnant pianiste Shura Cherkassky qui y fut fougueusement spirituel, mais je vous signale celui, disponible en France, de Maria Grinberg et Sergueï Popov à la trompette (Chant du Monde LDX A 78355). Ce brillant ensemble servit heureusement le pianiste Julius Katchen dans une séduisante interprétation du 3^e Concerto de Prokofieff (Katchen enregistre chez DECCA).

Le Camden Festival a su, comme ces manifestations artistiques savent le faire, cristalliser l'intérêt et les passions des participants sur un plan humain où toutes les ouvertures sont possibles.

Bernard SANNIER-SALABERT



les arts

Picasso

A la Galerie Louise Leiris, on a pu voir, le mois dernier, 82 dessins de Picasso. On s'étonne encore de voir



Droits réservés

la force et la jeunesse de ses lavis, crayons, plumes tendres et cruels à la fois.

Guerrier

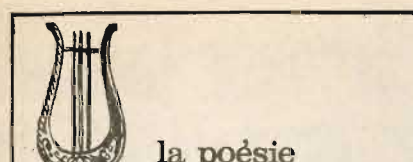
Jusqu'au 6 avril, à la Galerie de Paris, on peut encore rendre visite aux œuvres peintes les plus récentes



Galerie de Paris

de Guerrier. On aimera la générosité de leur matière, la noble simplicité de leurs formes.

E. D.



la poésie

Diverse et une

Ecoutez les cent voix du poème, y retrouver diverse et une la voix humaine confiant, plaignant, oubliant, déliant son angoisse quotidienne d'être et de devenir : tel est le privilège du lecteur de poésie.

Précisément, si les revues sont trop nombreuses et médiocres, moins rares enfin deviennent les éditeurs de bonne poésie. A l'avant-garde du témoignage de qualité : Oswald. Seghers a conservé ses collections consacrées : Poètes d'aujourd'hui, Autour du Monde etc. Mais Flammarion sous la direction de Marc Alyn, apporte une collection où je choisirai aujourd'hui **Le sismographe appliqué**, admirablement jeune et mûr de Jean-Claude Walter.

Je mesure plus loin que le bout du rayon de la lune

...La morsure d'aimer me délivre
...L'amour, la mort rien n'est perdu jamais.

Il suffit d'un brin d'herbe pour arrêter le temps

Pierre Gabriel qui est, en la Province, un de nos meilleurs poètes de l'heure (je vous le dirai) édite et compose sur sa Presse à Poèmes un feuillet **Haut-Pays** (1) qui présente une anthologie de choix des poètes actuels.

Pierre Albert Birot (2) mort ! voici le premier tome de son édition classique. Si la fantaisie y devient quelquefois douloureusement puérile, vous le pardonnez sur 450 pages, à « une vigne... chargée de grappes de poèmes », à un prestigieux « marchand de quatre saisons ».

La sympathique revue « **Idées Pour Tous** » (3) dont le titre est la règle, publie des suppléments où l'on rencontre et retrouve quelques poètes qui retiennent l'attention : nommons Paulette Godefroy.

Dans la **Tour de Feu** (4), Chabert par **Les Mots Sauvés** présente Boujut, rare poète qui pousse vers la communauté des hommes le chant et le destin ; mais on ne vaudrait retenir que l'extraordinaire pureté à laquelle il atteint souvent.

Jean CUSSAT-BLANC

- (1) 32 Condom.
- (2) Gallimard.
- (3) Nîmes.
- (4) Jarnac.

ERRATUM

Dans mon article « Il nous faut aimer ou bien périr », paru dans le numéro 269 (page 37), il fallait lire (27^e ligne) bonheur et non **boudeur** comme me l'a fait dire une « coquille » typographique.

Le paragraphe incriminé était donc le suivant : « L'individu, l'homme-individu, est très vieux. L'un de ses désillusions religieuses, politiques, scientifiques, économiques — volontiers il se repose, se réfugie dans de courtes, étroites perspectives ou assurances de confort, de plaisir, sinon bonheur certain.



la télévision

Actualités dans la classe

En octobre 1967, la télévision scolaire diffusait la première émission d'une série intitulée « **Actualités** ». Dans le flot quotidien des images elle passa inaperçue pour beaucoup de téléspectateurs. Pourtant c'était un événement. Pour la première fois une émission pédagogique avait pour sujet les informations de l'actualité quotidienne et se proposait de former des téléspectateurs avertis. En même temps cette série jetait un pont entre la télévision scolaire et la télévision de tous les soirs. Avec elle les grands thèmes du quotidien allaient enfin pénétrer dans la classe.

On imagine les difficultés qu'ont eu à surmonter les auteurs de la série : « actualité », signifiant pour eux promptitude de réalisation sur des sujets faisant parfois l'objet des controverses des adultes. Il leur fallait en outre conserver un langage clair et simple accessible au plus grand nombre des jeunes de 12 à 15 ans.

Depuis octobre nous avons pu voir des émissions bâties sur les faits les plus variés : le fascisme, les paysans, Chypre, la greffe du cœur, la violence, et la dernière, — le 27 mars à 15 h. 06 — devant traiter du chômage.

Cette série est encore au stade expérimental. Naturellement, en cours de route des divergences ont surgi entre pédagogues sur les émissions ayant une résonance plus politique. Des débats ont été ouverts. L'école doit-elle, sous quelque prétexte que ce soit, ignorer des faits ou des idées dont l'élève aura connaissance après l'école d'une façon souvent confuse et incohérente ?

M. Guy Perriot, qui est un responsable de la Télévision scolaire a répondu à quelques objections fondamentales (1) :

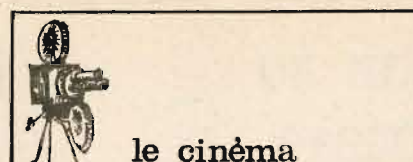
« On nous a reproché de faire des émissions trop violentes et c'est peut-être vrai ; mais l'actualité nous conduit irrésistiblement à accorder une place à la violence. Je crois d'ailleurs que si l'on effaçait complètement cet élément de nos émissions, elles ne répondraient plus exactement à leur titre. De toute façon, la prudence est de règle dans ce domaine. »

La tâche des enseignants est, on le conçoit, très délicate sur ce point. Mais, à notre avis, elle mérite d'être encouragée. Il est vrai que les enfants de 1968 vivent dans un monde tourmenté et cruel. C'est le devoir des adultes d'apprendre aux jeunes à le regarder.

Jean CONTE

(1) Bulletin de la Radio-télévision scolaire - Février 1968.

A. L.



le cinéma

Dans la chaleur de la nuit

de Norman Jewison

Ce film apporte une fois de plus la preuve — s'il en était besoin — que si les idées généreuses ne suffisent pas à faire des œuvres d'art valables, on peut (aussi) faire des œuvres excellentes avec des bons sentiments. Encore faut-il, bien entendu, certaines conditions, qui se trouvent, ici, réunies.

Dans la chaleur de la nuit est un film policier, et des meilleurs, avec tout ce que cela suppose de suspense, de fausses pistes, de menaces pour le héros, de conflits entre détectives de diverses écoles. Il s'agit aussi d'un film psychologique, dont aucun des personnages n'est schématique (le « bon » commet au moins une importante erreur, le « mauvais » n'est pas antipathique, et son évolution est toute en nuances) ; les mouvements de la caméra, les gros plans (parfois énormes) fouillent les visages, nous font pénétrer avec une étonnante précision les moindres variations des pensées et des sentiments.

Sidney Poitier campe avec une maîtrise sans faille le policier noir venu du Nord des Etats-Unis dans une ville du Sud au moment même où un blanc est assassiné, qui se trouve tout d'abord accusé de ce crime et qui, avec les méthodes les plus scientifiques parviendra à découvrir le coupable. (Dans la version doublée, il faut noter le remarquable concours que prête à cet artiste la voix de Bachir Touré). En face, le commissaire blanc, que Rod Steiger interprète, lui aussi admirablement, se débat entre ses propres préjugés racistes, ceux du milieu dont il dépend, les routines policières d'une petite ville de province et l'admiration qu'il éprouve pour son collègue noir qu'il finira par aider, entraîné par la conscience professionnelle et une sorte de curiosité prudente devant la tournure prise par les événements...

Le dernier train

de Nelo Risi.

Géraldine Chaplin est charmante, elle joue bien, et l'on voudrait pouvoir se laisser émouvoir par elle.

Mais cette histoire de déportation d'une jeune juive yougoslave avec son petit frère aveugle, après une incursion des S.S. au cours de laquelle son fiancé est blessé, et son père tué, comporte tant de poncifs, et une exploitation si mélodramatique, qu'elle risque de ne pas atteindre le but recherché. Dommage, car il y a de belles images, une belle musique et le sujet était de ceux qu'il demeure nécessaire de traiter.

A. L.

Ce mois-ci...

Mercredi 3 avril. — Présentation des films « Derrière la fenêtre » et « L'affaire Dreyfus » sur l'initiative de la section de Saint-Valéry (Somme) de la Ligue des Droits de l'Homme.

Samedi 6 avril. — Conférence sur le racisme à la M.J.C. de Malakoff. Débat animé par Charles Palant.

Samedi 6 et dimanche 7 avril. — Exposition sur le racisme à la salle des fêtes de Nanterre. Vente de livres.

Vendredi 19 avril. — Conférence de Roger Maria sur le racisme et présentation d'un film à la M.J.C. de Morsang-sur-Orge.

Samedi 25 avril. — Conférence de Jacqueline Marchand sur le racisme et présentation d'un film au lycée technique du Perreux.

Vendredi 26 avril. — Conférence-débat sur « La greffe du cœur et l'apartheid » avec la participation d'un journaliste, d'un avocat, d'un conférencier du M.R.A.P. et d'un cardiologue.

— A l'université populaire de Tours, conférence de Pierre Paraf sur l'éducation populaire et le racisme.

Du samedi 27 au mardi 30 avril. — A Dammarie-les-Lys, semaine d'information sur la Résistance et la déportation : exposition, présentation de films, débats.

LA SECONDE JOURNEE INTERNATIONALE

Un peu partout en France, sur l'initiative des comités de notre mouvement ou avec leur participation, a été célébrée la deuxième journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Les manifestations, nombreuses, ont revêtu des formes différentes — différentes mais complémentaires — selon les endroits. C'est que les organisateurs ont le plus souvent voulu les adapter aux problèmes locaux.

Ainsi, le Comité du M.R.A.P. de Champigny, qui présentait **Le Journal d'Anne Frank** et **O Salto**, tenant compte de l'importance de la communauté portugaise de la commune, a largement diffusé un tract en portugais sur le second film. A Aix-en-Provence, le ciné-club UNESCO présentait **Kriss Romani** : « Le problème gitan ne nous était pas familier, nous écrit Mme D. Dadoy (de nombreux Gitans vivent pourtant dans le Midi). Nous avons eu la chance de pouvoir faire commenter le texte par un Gitan très connu à Aix ». A Mont-rouge, la Maison des Jeunes et de la Culture a édité un journal spécial, et **Derrière la fenêtre** a été projeté.

A Dunkerque, le Centre culturel a organisé une table-ronde-débat à laquelle ont participé Pierre Paraf et MM. Sougan Agblemanion, délégué du Togo à l'UNESCO, l'abbé Leman, responsable de **Pax Christi** et J.-F. Held, journaliste, et dont **La Voix du Nord** a rendu compte. A L'Hay-les-Roses ont été évoqués « la folie nucléaire », « la guerre et le racisme », « le Vietnam ». A Nanterre, c'est une semaine du cinéma africain qui a été organisée au Théâtre des Aman-diers, en collaboration avec le Comité

contre l'apartheid. Les comités locaux de Créteil, du 9^e arrondissement de Paris, etc., les ciné-clubs de Montreuil et de Vernon, l'Union rationaliste - section du Var, les Maisons de Jeunes et de la Culture de Tassin-la-demi-lune et de Château-Thierry, la Commission des jeunes de l'usine Alstom, le C.L.E.P.R., etc. ont organisé des manifestations ; à Paris, les Sociétés Juives ont tenu une soirée au cours de laquelle ont pris la parole Pierre Paraf, Charles Palant et Alexandre Chil-Kizlowski.

A Agen, de nombreux jeunes ont participé à une marche silencieuse contre la discrimination raciale déclenchée à l'occasion de la Deuxième journée. « Non à la discrimination », « Alphabétisation », « Halte au N.P.D. » étaient les mots d'ordre répandus dans la ville.

Le 21 mars, France-Inter a diffusé une interview de Pierre Paraf. La veille, la même chaîne de radio avait présenté un débat organisé à l'occasion de la Journée internationale auquel participaient l'actrice Jean Seberg, M. de Chambrun, le professeur Hubert Des-champs et Pierre Paraf.

Enfin, le 21 mars et le 24 mars avaient lieu à Paris les manifestations dont on trouvera le compte rendu en page 19.

A l'occasion de cette seconde Journée internationale, beaucoup ont pris conscience de la gravité des problèmes qui se posent dans les rapports entre communautés ou de la méconnaissance dans laquelle ils se trouvent de la situation des travailleurs immigrés.

Il importe donc maintenant que les efforts fournis à l'occasion du 21 mars se poursuivent.

Le M.R.A.P. vient d'éditer des timbres de petit et de grand format dont nos amis peuvent passer commande (MRAP C.C.P. : 14-825-85 Paris).

Les timbres de petit format — qui peuvent être collés sur les enveloppes, le papier à lettre, etc. — sont vendus 1 franc pièce ; ceux de grand format — destinés aux vitrines et aux voitures tout particulièrement — sont vendus 10 francs pièce (une remise de 50 % est accordée aux Comités locaux du M.R.A.P. et aux différentes associations dans les deux cas).

En diffusant ces timbres, vous aidez le M.R.A.P. tout en faisant connaître vos sentiments.



La manifestation d'Agen.

au C.L.E.P.R.

Sous le titre « Nos enfants sont-ils racistes ? », le Comité de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) a organisé le jeudi 21 mars un débat à l'Institut Pédagogique National.

La matière de la discussion fut fournie par un document sonore réalisé à partir d'une discussion sur le racisme, entre enfants d'une école primaire du 20^e arrondissement et par le film de Jean Schmidt « Derrière la fenêtre ».

La séance, présidée par le professeur Marc-André Bloch, fut très animée ; les participants intervinrent, pour faire préciser à l'instituteur qui avait réalisé le montage ses méthodes de travail et ses intentions, et pour traiter plus précisément des problèmes de pédagogie.

A la Sorbonne :

À la soirée de la Sorbonne, diverses personnalités étaient présentes. Citons notamment M. Gibson Parker, directeur du Centre d'Information des Nations-Unies à Paris, les représentants des ambassades de la République Centrafricaine, d'Italie, de Hongrie, de R.A.U., de la République Démocratique du Congo ; MM. Jeandet, représentant le Parti Radical-socialiste, Marius Apostolo, représentant la C.G.T., et les délégués de nombreuses autres organisations : Ligue des Droits de l'Homme, F.N.D.I.R.P., Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance, U.J.R.E., Anciens Combattants Juifs, Fédération Mondiale des Villes Jumelées ; Association Mondiale de Lutte contre la Faim, etc.

S'étaient excusés : les Ambassadeurs de Belgique, du Canada, d'Irlande, d'Israël, d'Islande, des Pays-Bas, de Suisse, de Tchécoslovaquie, le Délégué général de la République Démocratique du Vietnam ; MM. le professeur Jacques Monod, Prix Nobel, Maurice Druon, de l'Académie française, Jean Roche, recteur de l'Université, le professeur Marcel-François Kahn, médecin des Hôpitaux, Edmond Michelet, ministre de la Fonction Publique, François Billoux, Gaston Defferre, A. Duroméa, Fernand Grenier, Gilbert Millet, Achille Peretti, Louis Perillier, Alain Terrenoire, Georges Vinson, députés, l'actrice Jean Seberg et Jean Vilar.

Avec les immigrés :

A l'assemblée d'amitié et de solidarité avec les travailleurs immigrés, étaient présents : Pierre Paraf, président du M.R.A.P., Charles Palant, secrétaire général, Mme Suzanne Collette-Kahn, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ; M. Vincent, représentant la Fédération Léo-Lagrange, les responsables de nombreuses associations d'immigrés, et des autres organisations qui s'étaient jointes au M.R.A.P. pour appeler à cette assemblée : Accueil et Promotion, Aide à toute détresse, A.M.A.N.A. (Hommes et Migrations), Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, C.G.T., C.I.M.A.D.E., Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, Groupe Amitié-Loisirs-Education-Travail (G.A.L.E.T.), Ligue des Droits de l'Homme, Soundiata.



BULLETIN D'ADHESION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHERE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.
(2) Rayer les mentions inutiles.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

30, rue des Jeuneurs - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris



POÈMES DU GHETTO REVOLTE

Voici vingt-cinq ans, le ghetto de Varsovie prenait les armes contre l'oppression nazie. Pour commémorer cet événement, l'anthologie **Le Luth brisé** sera réédité ces jours prochains, augmenté de poèmes inédits.

Irène Kanfer, qui a pris l'initiative de cette anthologie, qui a collecté les textes à paraître, les a traduits et commentés, a bien voulu nous communiquer les quatre inédits que voici. Le texte de liaison est de la rédaction de **Droit et Liberté**.

LE 19 avril 1943, le ghetto de Varsovie, comme chaque jour, souffre derrière le mur qui l'emprisonne. Un fort détachement de S.S., comme chaque jour, monte la garde au carrefour de Nalewski, l'un des centres nerveux de la ville prisonnière. Il est six heures du matin.

Soudain, la fusillade éclate. Les grenades tombent des balcons, les balles sifflent du haut des toits. Les soldats nazis refluent précipitamment; ils laissent 40 morts sur le terrain. L'insurrection du ghetto de Varsovie vient d'éclater, en plein cœur d'une Europe toute entière livrée aux robots criminels de Hitler, « ceux qui peignaient », comme les appelle le poète Léopold Lewin :

Tout d'abord il peignait des croix gammées sur les murs
Plus tard il arrachait tes frères à la blancheur du lit
Les jetait à travers de froides ténèbres.
Dans le feu des armes
Des cervelles s'accrochaient aux murs
Les mêmes murs aux croix gammées.

Tout d'abord il peignait des croix gammées sur les murs
Plus tard il pourchassait de rage les maisons
Saisissait les pieds de tes enfants amis
Leur écrasait la tête contre les murs
Les mêmes murs aux croix gammées.

Tout d'abord il peignait des croix gammées sur les murs
Plus tard il lisait des romans à l'eau-de-rose
Sous un abat-jour en peau de ton ami torturé
Mais...

Tout d'abord il peignait des croix gammées sur les murs.

Sans doute l'Armée Rouge vient-elle de remporter à Stalingrad la première victoire, la victoire décisive; sans doute les Anglo-Américains ont-ils pris pied en Afrique du Nord. Mais c'est aux confins de l'empire nazi que l'on se bat, et personne n'ose encore penser que le sort des armes vient de tourner. La réalité de l'instant, ce sont les convois de déportés, qui convergent à travers l'Europe vers les camps, ce sont les cris des résistants suppliciés et le claquement des salves qui les achèvent. L'ordre nazi, de toute évidence, est installé pour longtemps encore. La révolte ne court encore que souterraine; les meilleurs sont encore seuls, à se compter, à préparer dans la nuit les combats futurs. Quelques poètes résistent sur le front de l'art, Roman Bratny, par exemple, qui publia dans Varsovie occupée un recueil clandestin, **Le mépris**, dont chaque page avait la vigueur d'un tract; un court poème, surtout intitulé justement : **Ghetto** :

Hure du gendarme dans l'écart de secondes
Joie rageuse des étuis à revolver
Ils chargent le désespoir vivant
Aveugle sifflet des trains à vapeur
Sur la ville d'angoisse transie
Regards en hurlement rejettent le transport
Dans une tombe inconnue
Volent les essieux qu'un cri brûle
Juif errant éternel
Part.



Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercier : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

POÈTES DU GHETTO RÉVOLTÉ



C'est alors que le ghetto se révolte ; sans autre espoir que d'être anéanti. Mais la révolte vise à bien plus qu'à sauver des vies, c'est l'âme d'un peuple qu'il s'agit de sauver ; c'est l'âme de l'Europe toute entière qui est en jeu. Le ghetto peut bien mourir, la victoire est déjà acquise du moment que ceux qu'il fallait réduire à merci saisissent leurs armes et se lèvent.

Jan Kott, poète, aujourd'hui professeur de littérature à l'université de Varsovie, fut parmi les combattants de l'époque. Il écrivit entre deux batailles une adresse « aux défenseurs du Ghetto ».

Au milieu des ruines ce mur, monument de mépris,
Sur ton corps vivant par l'ennemi dressé
Au Palais Brühl (1), l'entends-tu ? On relève la garde
Ton pavé martyr brûle le pas du gendarme.

Injurié, tu te tais, qui rompra ce silence ?
Nuit de pierre sur la ville et le rempart muet.
Ombres d'arbres, de vivants et ombres d'églises
Couronne de tours, gibets, ville dans les nuées.

Quelles tombes à présent craindrais-tu, lapidé ?
Mur du ghetto trois ans regardaient dans tes yeux.
Telle une plaie, ville des morts, dans ton corps saignant
Tu dures, inébranlable, et tu es sans mot dire.

Te rappelles-tu l'incendie en bourrasques de feu ?
Tu demeurais sans peur, ton pavé flambait,
Tu préférerais les ruines, les maisons effondrées
Aux chaussées frémissantes sous le pas ennemi.

T'en souviens-tu ? Moi, je n'ai pas oublié ton fier regard.
Poing et baionnette face aux tanks, c'est bien toi
Fumées noires ici, tes maisons : des cercueils
Dans chaque square des cimetières... et ton murmure : un jour
viendra...

Ton silence de fantôme enfin s'est brisé
La ville des morts combat, tu penches ton visage
Et vois la rose leur... tu recules ton bras,
Pierreuse sur la rivière et sans faire un pas.

Le ghetto ne se laisse pas assassiner facilement. Le général S.S. Jurgen Stroop, commandant le « front de Varsovie », donna trois jours à ses hommes pour mater la révolte : 10 000 hommes, deux bataillons d'élite de la Waffen S.S., chars, avions, artillerie lourde, lance-flammes furent jetés dans la répression. Il fallut pourtant plus d'un mois avant que, le 16 mai, Jurgen Stroop puisse annoncer que « les grandes opérations avaient

(1) Le Palais Brühl (Varsovie) monument historique du 17^e siècle

pris fin ». Des combats sporadiques se prolongèrent un mois durant. Du ghetto, il ne resta rien.

Rien, sinon l'épopée qui allait servir d'exemple à toutes les résistances de tous les pays occupés ; sinon une page d'histoire qui grandit l'humanité entière, et que Suzanna Ginczanka, toute jeune poétesse, coucha sur papier, avant d'être fusillée par les S.S. à Cracovie, sous un titre emprunté à Horace, *Non omnis moriar*, (je ne mourrai pas tout entier).

Non omnis moriar (1) mes biens orgueilleux
Les prés de nappes neigeuses, châteaux-forts d'armoires
Draps spacieux, duvets sans prix
Et robes claires robes resteront.
Je n'ai laissé ici aucun héritier (2)
Donc mes richesses juives à ta main fureteuse
Dame Chomin, femme de Lwow, épouse courageuse d'un délateur
Indicatrice ailée, des volksdeutsch (3) respectable mère
A toi tous mes biens, non pas aux inconnus.
Que mes amis... Est-ce un luth ? Un nom irréel ?
Je pense à vous — au pas sonnante du gendarme vous m'avez [évoquée]

Ne m'avez pas oubliée dans sa brève mémoire —
Que mes amis prennent place autour d'une coupe taillée
Qu'ils trinquent à ma mort boivent à mes obsèques
Y noient leurs richesses, tapis et chandeliers
Qu'ils s'enivrent la nuit entière, puis au bruit de l'aube
Qu'ils tailladent les matelas, explorent les couvertures
Le travail est rapide à une main si zélée
Les échevaux de crin, pelotes d'herbe marine
Nues d'oreillers blessés, nuages d'édredons
Leur colleront aux paumes, y lèveront de blanches ailes
Soudain... en anges changeront.

(1) Le titre dénote une inspiration classique : le célèbre non omnis moriar (je ne mourrai pas tout entier) d'Horace.

(2) Le poème de Ginczanka est une transposition ironique et douloureuse du célèbre poème *Mon testament* dû au grand poète romantique polonais Jules Slowacki.

(3) Durant la deuxième guerre mondiale, nom donné par l'occupant nazi aux ressortissants des pays conquis, se réclamant de leur origine allemande.

Le dimanche 21 avril, à 20 h 30, aura lieu une grande soirée commémorative à l'occasion du 25^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

Cette soirée, présidée par Pierre Paraf, président du M.R.A.P., se déroulera dans la grande salle de la Mutualité, rue Saint-Victor à Paris (5^e). Diverses personnalités y participeront, notamment M. Pierre-Bloch, ancien ministre, et Georges Koenig, rédacteur en chef de La Presse Nouvelle. Une partie artistique suivra, avec la participation de la chorale populaire juive, de l'actrice Emmanuelle Riva, et la projection d'un film sur la destruction du ghetto.

L'OFFICIEL DU PRÊT-À-PORTER

est la REVUE PRESTIGE de la profession

Sa présentation, sa qualité
l'importance de sa diffusion
en font un support publicitaire
INDISPENSABLE
pour votre maison

CHARLES MANDEL, 17, Faubourg Montmartre - Paris-9^e

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 67

pour
Hommes
Femmes
Enfants



Deauville
Blouson Velours



Blouson
Brando

Pantalon
à pont



VÊTEMENTS SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Foam-Backs
- Pantalons à ponts
- et toutes les nouveautés teenagers
- et tous les pantalons taille-besse et pantalons marins
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainages
- Imperméables

312, Rue St-Martin
PARIS - 272 12-95

Catalogue sur demande

SUR LA ROUTE DE VOTRE SANTÉ

Choisissez
les stations de
détente de la

chaîne thermale du soleil



stations agréées par la S.S.

Demandez la
documentation sur la station
qui vous intéresse à :

**LA MAISON
DU
THERMALISME**

32 Av. de l'Opéra, Paris 2^e
Tél. 073 67-91

ou à l'Office Thermal
et touristique
dans chaque station.

DAX Capitale du rhumatisme traumatologie, névralgies, névrites, lymphatisme, sciatiques, polyarthrites, spondylarthrites. Landes
Ouvert toute l'année.

ST-CHRISTAU Bouche, muqueuses, dents, dermatologie. Basses-Pyrénées
Avril - octobre - Altitude 320 m.

EUGÉNIE-LES-BAINS Colibacillose, maladies de la nutrition, du tube digestif et des voies urinaires - Obésité. Landes
Rhumatismes. Avril - Octobre.

BARBOTAN-LES-THERMES Station de la jambe malade Gers
circulation veineuse, phlébites, varices. Rhumatismes, sciatiques, traumatologie. Station reconnue d'utilité publique. Avril - novembre.

MOLITG-LES-BAINS Affections de la peau, voies respiratoires Roussillon
rhumatismes, obésité, station pilote de la relaxation. Altitude 450 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.

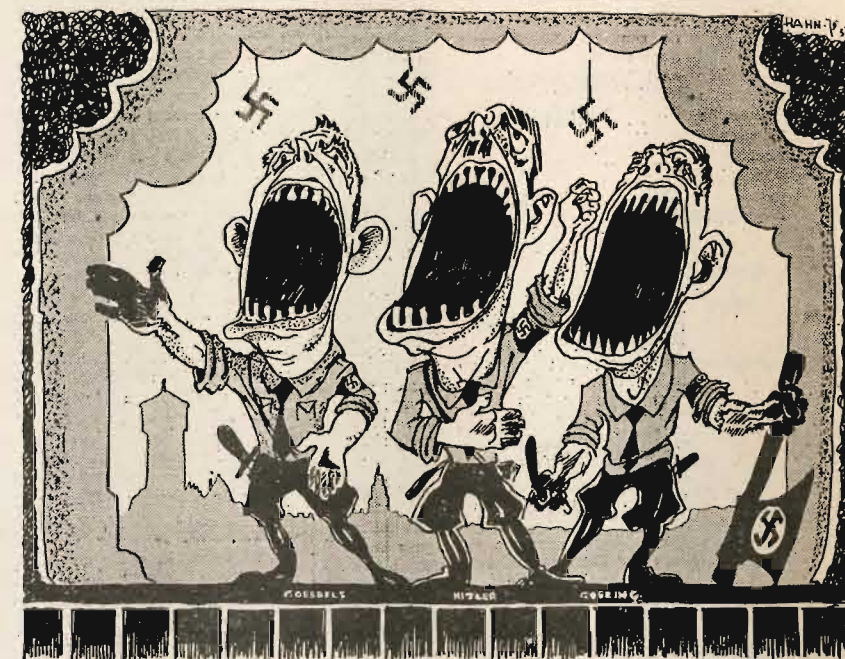
GRÉOUX-LES-BAINS Rhumatismes, voies respiratoires arthroses, traumatologie, arthrites. Alpes de Provence
Altitude 400 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.

VARIÉTÉS

LES MAITRES-CHANTEURS DE NUREMBERG

En juin 1933, le célèbre opéra wagnérien inspira au caricaturiste hollandais Hahn ce dessin sur le nazisme triomphant. A l'époque, Hitler avait fait de Nuremberg sa capitale; les fastes et les excès des sections d'assaut y défrayaient la chronique.

Ce dessin parut dans le journal satirique d'Amsterdam De Notenkraaker.



CONNAISSEZ-VOUS ? LA DEPORTATION ?

« Hitler ? Connais pas ! », disaient naguère des jeunes interrogés par un cinéaste. Et même si cette ignorance était le fait de quelques-uns, il n'en est pas moins vrai que la déportation hitlérienne est aujourd'hui oubliée ou ignorée de beaucoup.

Voici dix questions. Si vous marquez plus de 14 points, bravo. De 10 à 14, bien. A moins de 10, vous devrez préciser vos connaissances.

- | | | | |
|---|-----|-----|---|
| 1. Les premiers camps de concentration furent construits en 1939, après l'invasion par les nazis de la Pologne | OUI | NON | 2 |
| 2. L'Internement des Juifs allemands commença après la promulgation des lois antisémites de Nuremberg en septembre 1935 | OUI | NON | 3 |
| 3. Les nazis veillèrent à ce qu'aucun camp d'extermination ne soit édifié sur le sol de l'Allemagne proprement dite | OUI | NON | 3 |
| 4. En France, les autorités de Vichy construisirent des camps de concentration de leur propre initiative | OUI | NON | 2 |
| 5. Les exterminations massives de déportés commencèrent en 1944, lorsque les nazis comprirent que la partie était perdue pour eux | OUI | NON | 2 |
| 6. Le but principal de la déportation était de fournir de la main-d'œuvre à bon marché à la grande industrie allemande | OUI | NON | 1 |
| 7. Les Gitans figurent parmi les victimes principales du génocide hitlérien | OUI | NON | 2 |
| 8. Il y eut 150 000 déportés français, dont les quatre cinquièmes étaient Juifs | OUI | NON | 2 |
| 9. C'est au camp d'Auschwitz qu'eut lieu le plus grand nombre d'exécutions de déportés : 4 millions | OUI | NON | 1 |
| 10. Les camps de concentration et d'extermination firent au total 12 millions de victimes | OUI | NON | 1 |

(Réponses en page 42)

Délices du monde entier

LES « PIROJKI »

A moins que vous ne leur en dévoiliez le secret, votre famille ou vos invités ne sauront pas jusqu'à la première bouchée, quelle est la garniture de ces « chaussons russes ».

Il faut : 250 g de farine, 50 g de beurre, 1 cuillerée d'huile, 1 œuf, 1/2 cuillerée à café de levure chimique. Comme garniture : viande hachée cuite avec des oignons ou bien poisson cuit, haché et relevé au poivre et aux herbes.

Avec la farine, le beurre fondu, l'huile, l'œuf, la levure et un peu d'eau tiède, faites une pâte sèche que vous abaissez à 3 mm d'épaisseur. Découpez des ronds de 12 cm de diamètre. Au centre, déposez une cuillerée de garniture.

Mouillez le bord et rabattez une moitié sur l'autre en forme de chausson. Appuyez pour coller. Disposez sur une plaque beurrée, passez un peu de beurre fondu sur le dessus de chaque pirojok et cuisez 40 minutes à four modéré.

Vêtements de luxe en peaux lainées

pour hommes
femmes
enfants



**S. A. TEXTILE-
FOURRURE**

30, rue Beaubourg - PARIS-3
Tél. : TUR. 20-62 et 34-65

CONNAISSEZ-VOUS LA DÉPORTATION ?

(réponses de la page 41)

1. **NON.** — La création des camps est la première initiative des nazis au pouvoir. Oranienbourg est ouvert en mars 1933, Dachau également. En avril, la législation concentrationnaire est promulguée en Allemagne et des camps provisoires s'ouvrent un peu partout. Les démocrates allemands, marxistes et chrétiens, en sont les premières victimes.

2. **NON.** — Les lois antisémites de Nuremberg furent une première étape où le racisme prit une allure de ségrégation ; spoliation des biens, interdiction des lieux publics, **numerus clausus** à l'université. C'est en novembre 1938 que les nazis organisèrent la « nuit de cristal » — pogromes, incendies de synagogues — qui marqua le début de l'internement des juifs en tant que tels : 30.000 furent arrêtés pendant cette « nuit de cristal » du 9 au 10 novembre.

3. **NON.** — C'est une phrase volontairement ambiguë que l'on retrouve souvent sous la plume des avocats du nazisme : « Aucun camp d'extermination ne fut construit sur le sol allemand ». Cette phrase a le mérite de laisser planer un doute sur l'existence même de camps d'extermination.

En fait, s'il est vrai que les nazis préférèrent édifier en Pologne les installations « spécialisées » dans l'extermination : Treblinka, Sobibor, Belzec, Chelmno (qui ne sont faites que de chambres à gaz et de crématoires), il n'en reste pas moins que les grands camps installés sur le sol allemand lui-même, Ravensbrück, Dachau, Oranienbourg, Sachsenhausen, Buchenwald, Dora, Neresheim avaient leurs dispositifs d'extermination : chambres à gaz comme à Ravensbrück et Oranienbourg ; salles de dissection, de tortures et de pendaison comme à Buchenwald ; champ de tir pour fusillades comme à Dachau.

4. **OUI.** — Outre les grands camps de transit de la zone occupée, qui étaient sous l'autorité théorique des autorités françaises, mais où il était possible de plaider la « nécessité », (Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, etc.), les autorités de Vichy ouvrirent de leur plein gré des camps de concentration où furent enfermés des juifs, des résistants, des réfugiés espagnols qui allaient ensuite être livrés aux nazis et exterminés. Les plus importants de ces camps de concentration étaient ceux de Gurs, dans les Hautes-Pyrénées (17.000 déportés, dont 13.000 juifs), d'Argelès-sur-Mer (15.000 déportés, dont 13.000 espagnols), Agde (5.000, dont 3.000 juifs).

5. **NON.** — La première extermination massive dans la chambre à gaz eut lieu à Auschwitz, le 3 septembre 1941, à une époque où l'Allemagne nazie pouvait se croire victorieuse.

6. **OUI.** — Des négociations eurent lieu entre les grands trusts allemands et les autorités nazies pour fournir de la main-d'œuvre puisqu'elle était renouvelable à merci. Krupp, Volkswagen, la firme électronique Siemens (autour de laquelle était bâti le camp de femmes de Ravensbrück), la firme photographique Zeiss-Ikon, pour ne citer que les plus connues, doivent ainsi à la mort de millions d'être humains la fortune qui fait d'eux, aujourd'hui, les principaux bénéficiaires du Marché commun.

7. **OUI.** — 600.000 environ furent exterminés, à Treblinka, Belzec, Chelmno, Lodz ; parmi eux, 15.000 gitans français. Extermination d'une cruauté d'autant plus dérisoire que les Tsiganes, originaires du bassin de l'Indus, sont sans doute les descendants les plus « purs » de ces Aryens sur lesquels les nazis avaient échafaudé leurs aberrations racistes.

8. **NON.** — Il y eut 238.000 déportés français environ. Parmi eux, 50 % étaient juifs, 30 % des résistants français, 20 % des réfugiés politiques, espagnols, allemands, autrichiens, hongrois, etc.

9. **OUI.** — Parmi eux, 3 millions de juifs, dont la plupart étaient exterminés immédiatement.

10. **OUI.** — Sur ces 12 millions, les juifs constituaient environ la moitié (5.890.000). Mais à ces 12 millions, il faut ajouter 18 millions de civils tués sommairement, exterminés sur place ou morts du fait des opérations militaires sur les champs de bataille, le bilan des victimes directes ou indirectes du nazisme et du fascisme s'élève à 47 millions de morts pour le temps de la seconde guerre mondiale.

LE CARNET DE D.L.

— M. et Mme Alain Coyaud nous informent de l'arrivée en France de la petite vietnamienne *Xuan-Mai* (Fleur de printemps), née le 25 juillet 1967 à Saigon et qui est maintenant leur fille. Nous souhaitons la bienvenue à Xuan-Mai.

Naissance

— Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de *Mérim*, fille de Jean-Pierre et Anne-Marie Saïd, le 18 mars 1968 à Paris.

Mariages

— Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Mlle *Marie-Claude Blomet*, petite-fille de Pierre Paraf, avec *M. Bernard Meyer*.

— Mlle *Monique Zara* et *M. Francis Danflous* se sont mariés le 6 avril dernier.

— *Josette Saïd* et *Simon Rabenbach* se sont mariés le 27 mars à Courbevoie. A tous, nous présentons nos vœux de bonheur.

Décès

— Nous avons appris le décès, survenu à Perpignan, de *M. Gustave Ruellant*. Nous présentons à Mme Gustave Ruellant nos plus sincères condoléances.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

PETITES ANNONCES

Ami en chômage (niveau B.E.P.C.), accepterait tous travaux d'écritures, maintenance, etc. Ecrire au journal.

Pour toutes photos de mode, prêt-à-porter, publicité, écrire ou téléphoner à J.L. COARDS 90, bd Garibaldi - XV^e - 306-20-57

Imprimerie COTY, 11, rue Ferdinand-Gambon, PARIS-20

La directrice : Sonia Bianchi



KATIA, robe à traîne en gros-grain, forme empire : 349 F.

Personnalité, budget ?

Pronuptia tient
compte de tout...

« De quel budget disposez-vous ? »

Lorsque l'hôtesse d'accueil vous a discrètement posé cette question, tout devient merveilleusement facile chez Pronuptia : vous savez que la toilette de vos rêves, celle que vous allez choisir parmi des centaines de modèles exclusifs ne va pas vous entraîner à une dépense excessive, dépassant vos possibilités.

Et pour accompagner et harmoniser votre robe, toujours selon votre personnalité, Pronuptia vous propose un choix prodigieux de coiffes, voiles, jupons spéciaux, lingerie fine, gants et chaussures blanches...

Absolument tout ce dont vous avez besoin pour la cérémonie de mariage se trouve chez Pronuptia, à tous les prix. (Robes de mariées de 159 F. à 2000 F.).

PRONUPTIA

PARIS, 18 Faubourg Montmartre 770-2379

ouvert de 9 h. 30 à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi)

Thérèse-Boutique, 106, av. Général Leclerc (14^e) 828-1869

BON : veuillez me faire parvenir gracieusement votre documentation

Nom : _____

Adresse (ville, rue, n°, départ.) : _____

Date du mariage : _____

A retourner à, la Maison PRONUPTIA la plus proche de vous

ALENCON, 57, cours Clémenceau
AMIENS, Tour Perrat
ANGERS, 53, rue Saint-Aubin
AVIGNON, 40, rue Bonneterie
BASTIA, 10, bd Auguste-Gaudin
BAYONNE, La Féria, allées Paulmier
BELFORT, 3, avenue Wilson
BESANCON, 17, Grande-Rue
BEZIERS, 4, avenue A.-Mas
BORDEAUX, 12, cours d'Intendance
BREST, 39, rue Emile Zola
CAEN, 6, place de la Résistance
CARCASSONNE, 43, rue du Marché
CHATEAUBOURG, 12, av. de la Gare
CHERBOURG, 3 bis, rue Christine
CLERMONT-FERRAND, 14b, pl Gaillard
DOUAI, 14, rue des Ferronniers

GRENOBLE 15, rue de la République
LA ROCHELLE, 38, rue Saint-Yon
LENS, 75, boulevard Basly
LILLE, 50, rue Faidherbe
LIMOGES, 1, rue Jean-Jaurès
LORIENT, 11, rue du Couëdic
LYON, 8, place des Jacobins
MARSEILLE, 79, rue de Rome
METZ, 15, rue des Clercs
MULHOUSE, 25, rue des Boulangers
NANCY, 20, rue Gambetta
NANTES, 3, rue de Gorges
NICE, 2, avenue Malausséna
NIMES, 31, rue de la Madeleine
ORLEANS, 54, rue des Carmes
PAU, 14, rue des Cordeliers
PERPIGNAN, 20, rue de l'Ange
POITIERS, 164, Grande Rue

REIMS, 7, Galerie d'Erlon
RENNES, 6, rue de la Monnaie
ROUEN, 13, rue Grand-Pont
ST-ETIENNE, 29, av. de la Libération
SETE, 18, rue Alsace-Lorraine
STRASBOURG, 4, r. des Fes-Bourgeois
TOULON, 15, rue d'Alger
TOULOUSE, 5, rue de Rémusat
TOURS, 6, rue Nationale
TROYES, 24, rue de la République
VALENCE, 36, rue des Faventines
VALENCIENNES, 25, rue de Famars
VENDOME, 6 bis, Fg Chartrain
NOUMEA, 9, avenue Foch

BRUXELLES, 16, rue Jules Van Praet
LAUSANNE, 35, rue de Bourg
MONTREAL, Galerie Bonaventure

oit et liberte

Rainett PARIS

Catalogue et liste des dépositaires sur demande
à Rainett B.P. 233-02 - Paris R.P.

